

Arrondissement de Grasse

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Siège social :
Hôtel de Ville
Cours Massena - CS 82205
06605 ANTIBES CEDEX

Membres en exercice	Présents ou Représentés	Procurations
80	66	9

N° de séance : 22

Objet de la délibération : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de production et de distribution d'eau potable sur le territoire de la CASA - Exercice 2022

N° d'enregistrement : CC.2023.185

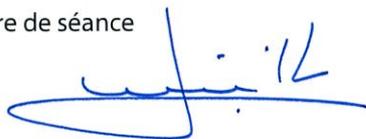
Date de convocation :
03 octobre 2023

Date de publication
du **18 OCT. 2023** au **18 DEC. 2023**

Date de réception en Préfecture

17 OCT. 2023

Secrétaire de séance



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale 18 avenue des Fleurs CS 61039 06050 Nice Cedex 1, soit par voie électronique à partir de l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site <http://www.telerecours.fr/>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
SOPHIA ANTIPOLIS**

Séance du 09 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 09 octobre à 16H00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, régulièrement convoqué conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Espaces du Fort Carré - Av. du 11 novembre à Antibes en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Jean LEONETTI, Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Maire d'Antibes Juan-Les-Pins.

PRESENTS :

Jean LEONETTI, Kevin LUCIANO, Lionnel LUCA, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Gérald LOMBARDO, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Marc MALFATTO, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI, Michèle MURATORE, Georges VAZIA, Eric CHALVIN, Jacques GENTE, Marguerite BLAZY, Monique GAGEAN, Marie-Rose BENASSAYAG, Anne-Marie BOUSQUET, Christian LATY, Marie BRISON, Albert CALAMUSO, Sylvie MARCHAND, Denis FERRER, Serge JOVER, Bernard GARNIER, Yves DAHAN, Audouin RAMBAUD, Marie ANASSE, Simone TORRES-FORET DODELIN, Serge AMAR, Michel MANAGO, Marinette LANGLAIS, Christophe ETORE, Marika ROMAN, Françoise THOMEL, Carole BONAUT, Claire BAES, Elisabeth DEBORDE, Olivia LEVINGSTON, Eric PAUGET, David SIMPLOT, Marc BORIOSI, Hassan EL JAZOULI, Isabelle GARCIA, Jean-Frédéric RAZAFIARISON, Marion MUSSO, Céline LAMBIN, Xavier WIJK, Delphine CAROSI, Arnaud VIE, François ZEMA, Aline ABRAVANEL, Cédric BOURGON

PROCURATIONS :

Jean-Pierre CAMILLA à Jean LEONETTI, Thérèse DARTOIS à Albert CALAMUSO, Henriette VENTRE à Michel ROSSI, Eric DUPLAY à Serge AMAR, Nathalie DEPETRIS à Françoise THOMEL, Khéra BADAOUI HUGUENIN VUILLEMIN à Yves DAHAN, Alain BERNARD à Marika ROMAN, Alexandra CORNARDEAU CHEVAS à Eric CHALVIN, Alexia MISSANA à Eric PAUGET

ABSENTS :

Jean-Pierre MASCARELLI, Geneviève PIERRAT, Martine SAVALLI, Laurence HARTMANN, Marie OZENDA

Les Délégués communautaires présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Xavier WIJK, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur CESARO,

Vu le décret n°95-127 du 8 février 1995 relatif aux marchés publics et aux délégations de service public,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Vu la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et notamment ses articles L. 1413-1, L. 2224-5, D.2224-1 et suivants,

Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice de l'année 2022,

Vu les rapports annuels transmis par les délégataires à la C.A.S.A, pour l'exercice de l'année 2022,

Vu le rapport d'activité de la Régie de l'eau potable de la C.A.S.A, pour l'exercice de l'année 2022,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la C.A.S.A, après examen desdits rapports en date du 29 septembre 2023,

Considérant que la C.A.S.A est compétente de plein droit en matière d'Approvisionnement en Eau Potable, sur l'ensemble de son territoire,

Considérant que pour l'exercice de cette compétence, la C.A.S.A a délégué ou concédé, sur certaines parties de son territoire, la gestion et l'exécution du service public ; et qu'elle l'exploite en régie directe sur le reste de son territoire,

Considérant qu'à ce titre, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable destiné à l'information des usagers, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, et ce, quel que soit le mode d'exploitation du service public,

Considérant que le rapport 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est établi conformément aux dispositions en vigueur définies ci-avant ; qu'il présente le service public de l'eau potable, à l'échelle du territoire de la C.A.S.A, qu'il soit exploité directement ou concédé à un tiers délégataire ; et qu'il reprend les données issues des différents rapports annuels des délégataires et du rapport d'activité de la régie de l'eau potable de la C.A.S.A, pour l'exercice 2022.

- **Le service public de l'eau potable est exploité en régie directe sur le territoire de 5 Communes :**

Le service public de l'eau potable est exercé en régie directe par la C.A.S.A, sur le territoire de 5 Communes : Gréolières, Cipières, Courmes, Caussols et Gourdon, ce qui représente 19 sources, 19 réservoirs, 6 stations de pompage, et 47 km linéaires de réseaux hors branchements.

La régie, qui a les compétences de production, protection des points de prélèvement, de traitement, de transfert, de stockage, de distribution et de facturation de l'eau potable, a fourni 260 673 m³ d'eau dans les réseaux en 2022. Les faits marquants de l'année 2022 sont résumés ci-après :

- Campagne de recherche de fuite intensive et acquisition de matériel de détection (pré-localisateur, système de détection électroacoustique),
- Interventions hebdomadaires :
 - o Relevés des index et vérification des niveaux des bassins de chaque commune,
 - o Contrôle des niveaux de chlore dans les bassins de chaque commune, 3 fois par semaine sur les 19 réservoirs,
 - o Contrôle des captages et sources,
 - o Approvisionnement des réservoirs en chlore,
 - o Contrôle visuel des réseaux d'eau potable,
 - o Recherche et réparations de fuite.
- Campagne de relève des compteurs avant facturation
 - o Semestrielle pour Caussols, Courmes et Gourdon
 - o Annuelle pour Cipières et Gréolières
- 317 interventions Exploitation dont :
 - o 35 opérations de recherche de fuites,
 - o 12 changements de compteurs,
 - o 29 créations de branchements.
- 330 interventions Clientèle (modifications ou clôtures d'abonnement, renseignements sur factures...),
- Entretien régulier des ouvrages et améliorations des installations :
 - o Démontage et nettoyage des pompes,
 - o Débouchage des vidanges des bassins,
 - o Pose de robinet-flotteur sur surverse,
 - o 2 campagnes de débroussaillage des réservoirs, chemins d'accès et captages.
- Gestion de la sécheresse 2022 :
 - o Surveillance de la production des sources, du remplissage des réservoirs et de la distribution sur le territoire des 5 communes,
 - o Communication permanente avec la DDTM et l'ARS,
 - o Acquisition de bâches souples,
 - o Mesures particulières sur le territoire de Caussols : rotation de camions citernes pour l'approvisionnement des réservoirs, bouteilles d'eau livrées, restriction d'usage de la consommation d'eau, assistance aux éleveurs et producteurs.
- Divers travaux de branchements, de terrassements, de remplacement,
- 2 campagnes de débroussaillage au niveau des ouvrages et de leurs accès,
- 1 campagne de nettoyage des réservoirs et bassins,
- Création d'un portail d'entrée unique à la régie eau, avec la création d'une régie pour l'encaissement des recettes et la mise en place d'une astreinte 24h/24 et 7j/7.

Caussols

- Le prix TTC du service est de 3,41 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 189 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 12.3 km linéaires hors branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 50,3%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

Cipières

- Le prix TTC du service est de 2,10 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 320 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 13,7 km linéaires hors branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 45,2%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

Courmes

- Le prix TTC du service est de 2,60 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 70 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 4.7 km linéaires hors branchements,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

Gourdon

- Le prix TTC du service est de 2,12 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 235 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 8,7 km linéaires hors branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 69,6%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

Gréolières

- Le prix TTC du service est de 2,68 € par m³ pour 120 m³,
- Le réseau dessert 321 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 9,6 km linéaires hors branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 46%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

- **Le service public de l'eau potable est délégué ou concédé à un tiers, sur le territoire de 10 Communes :**

Antibes - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 0,82 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 74 523 habitants dont 20 890 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 408 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 89,5% (*objectif contractuel fixé à 92%*),
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est de 88,54%.

Le Bar-sur-Loup – SPL HYDROPOLIS :

- Le prix TTC du service est de 1,71 € par m³ pour 120 m³,
- La SPL HYDROPOLIS dessert 1 548 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte hors branchements du service d'eau potable est constitué de 36,5 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 84%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico-chimique.

Biot - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC 2022 du service est de 2,24 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 10 019 habitants dont 4 850 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 127 km de réseau,
- La consommation moyenne est de 357 l/j/hab.,
- Le rendement du réseau de distribution est de 68,9 %,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est de 91,18%.

Châteauneuf Grasse - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 0,98968 € par m³ pour 120 m³,
- SUEZ dessert 3 750 habitants, dont 1 849 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 49,7 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 89,04 % (*objectif contractuel fixé à 95,7%*),
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique.

La Colle-sur-Loup - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 1,55 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 8 208 habitants dont 3 849 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 77 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 76,1% (*objectif contractuel fixé à 84%*),
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est de 96,72%.

Le Rouret - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 2,53 € par m³ pour 120 m³,
- SUEZ dessert 4 219 habitants, dont 1 945 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 41,7 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est de 77,7% (*objectif contractuel fixé à 75%*),
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique.

Opio - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 0,91 € par m³ pour 120 m³,
- SUEZ dessert 2 452 habitants pour 1 336 abonnés en eau potable,
- Le réseau d'eau potable est constitué de 36,7 km de canalisations et branchements,
- Le rendement du réseau de distribution est 97,28% (*objectif contractuel fixé à 95%*),
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique.

Roquefort-les-Pins - VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 2,17 € par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 7 378 habitants pour 3 554 abonnés en eau potable,
- Le réseau du service d'eau potable est constitué de 110 km de réseau,
- La consommation moyenne est de 440 l/j/hab.,
- Le rendement du réseau de distribution est de 75,7%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est de 72,15%.

Valbonne – SPL HYDROPOLIS :

- Le prix TTC du service est de 1,37 € par m³ pour 120 m³,
- La SPL HYDROPOLIS dessert 5 180 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte hors branchements du service d'eau potable est constitué de 109,5 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 74,3%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique.

Villeneuve-Loubet - SUEZ EAU France :

- Le prix TTC du service est de 1,39 € par m³ pour 120 m³,
- SUEZ dessert 5 972 abonnés en eau potable,
- Le réseau de collecte du service d'eau potable est constitué de 105,2 km de réseau,
- Le rendement du réseau de distribution est 82,9%,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique et physico chimique.

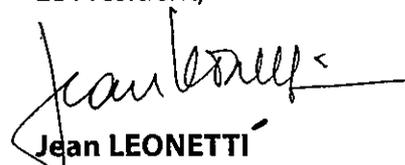
Antibes, Biot, Villeneuve-Loubet, Roquefort-les-Pins, La Colle-sur-Loup –VEOLIA EAU :

- Le prix TTC du service est de 0,1105 € (part délégataire) + 0,0490 € (part syndicale) par m³ pour 120 m³,
- VEOLIA dessert 5 abonnés quant à la distribution,
- Le réseau compte 53 km,
- 100% des analyses sont conformes d'un point de vue microbiologique, L'eau est d'une excellente qualité bactériologique pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés. Le taux de conformité des prélèvements physicochimiques est de 92,6 %.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, OÙ L'EXPOSE DU VICE-PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE, APPROUVE le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

AINSI FAIT ET DELIBERE
A ANTIBES LE 09 OCTOBRE 2023
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Jean LEONETTI

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2022

Juin 2022

Table des matières

INTRODUCTION	3
2022, une année de travail pour le service public de l'eau potable	4
COMMUNES DE LA REGIE EAU POTABLE DE LA CASA	5
Présentation de la régie eau potable CASA.....	6
Rétrospective de l'année 2022 et vision pour 2023.....	8
CAUSSOLS	17
CIPIERES	25
COURMES	32
GOURDON	40
GREOLIERES	47
COMMUNES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	55
ANTIBES	56
LE BAR-SUR-LOUP	61
BIOT	67
CHATEAUNEUF	72
LA COLLE-SUR-LOUP	78
OPIO	84
ROQUEFORT-LES-PINS	89
LE ROURET	95
VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	102
VILLENEUVE-LOUBET	108
ADDUCTION EAU POTABLE RIVE DROITE DU VAR	115

INTRODUCTION

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) est un document produit tous les ans par chaque service d'eau potable pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce document public, validé par l'assemblée délibérante de la collectivité, répond aux exigences de transparence interne de la collectivité et aux usagers qui peuvent le consulter au siège du service.

Le RPQS offre aux services des collectivités un référentiel leur permettant de s'engager dans une démarche de progrès, en suivant leur progression interannuelle et en se comparant à d'autres services. Il fournit par ailleurs aux usagers du service des éléments d'explication sur le prix de l'eau et les éclaire sur le fonctionnement des services en général.

Le RPQS a été créé par l'article 73 de la Loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite « Loi Barnier »). Cet article a été supprimé au profit de l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Le Décret n° 95-635 du 6 mai 1995 qui précise le contenu et les modalités de présentation du rapport a été traduit dans les articles D2224-1 à D2224-5 du CGCT. Il a été complété par le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 (annexes V et VI des articles D2224-1 à D2224-3 du CGCT) qui introduit les indicateurs de performance des services.

Répondant à une demande de la Cour des Comptes de décembre 2003, le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 a introduit des indicateurs de performance dans le RPQS. Ils figurent aux Annexes V et VI du Code général des collectivités territoriales. Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire ». Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT.

Les indicateurs ont fait l'objet de définitions homogènes. Ces définitions ont été élaborés par un groupe de travail associant des experts représentatifs de tous les acteurs de la gestion des services d'eau (représentants des administrations publiques, des collectivités territoriales, des opérateurs publics et privés). Ces indicateurs constituent la base des données de l'observatoire des services publics de l'eau potable. Les informations sur fond **bleu** sont obligatoires au titre du décret.

2022, une année de travail pour le service public de l'eau potable

La compétence eau potable sur l'ensemble des 24 communes qui la composent. Les modes de gestion différents selon les communes se comprennent comme suit :

- ✚ **5 communes sont gérées en régie directe** : Caussols, Cipières, Courmes, Gourdon et Gréolières
- ✚ **10 communes sont gérées par une délégation de service public à une entreprise** : Antibes, Biot, Châteauneuf de Grasse, Le Bar-sur-Loup, La Colle-sur-Loup, Le Rouret, Opio, Roquefort-les-Pins, Valbonne, Villeneuve-Loubet. Les données présentées dans ce rapport sont issues des Rapports Annuels Déléгатaires 2022 pour chacune des communes gérées en délégation de service public.
- ✚ **8 communes sont gérées par le SIEVI** : Bezaudin-les-Alpes, Bouyon, Conségudes, Coursegoules, Les Ferres, La Roque-en-Provence, Saint-Paul-de-Vence, Tourrettes-sur-Loup
- ✚ **1 commune est gérée par le SICASIL** : Vallauris Golfe-Juan

Une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) existe au sein de la CASA.

Le secrétariat de la direction eau potable de la CASA est ouvert de 8h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi par téléphone au **04.83.59.80.40** et par email à l'adresse eau.potable@agglo-casa.fr

Une régie eau potable a été créée au sein de la direction eau potable de la CASA au 1^{er} janvier 2020.

COMMUNES DE LA REGIE EAU POTABLE DE LA CASA

Présentation de la régie eau potable CASA

Le présent RPQS rapporte les activités de la régie des communes de Caussols, Cipières, Courmes, Gourdon et Gréolières en 2022. La gestion en régie signifie que la CASA gère directement les services de l'eau avec son personnel. Dans ce cadre, la régie a les compétences de production, protection des points de prélèvement, traitement, transfert, stockage, distribution et facturation de l'eau potable.

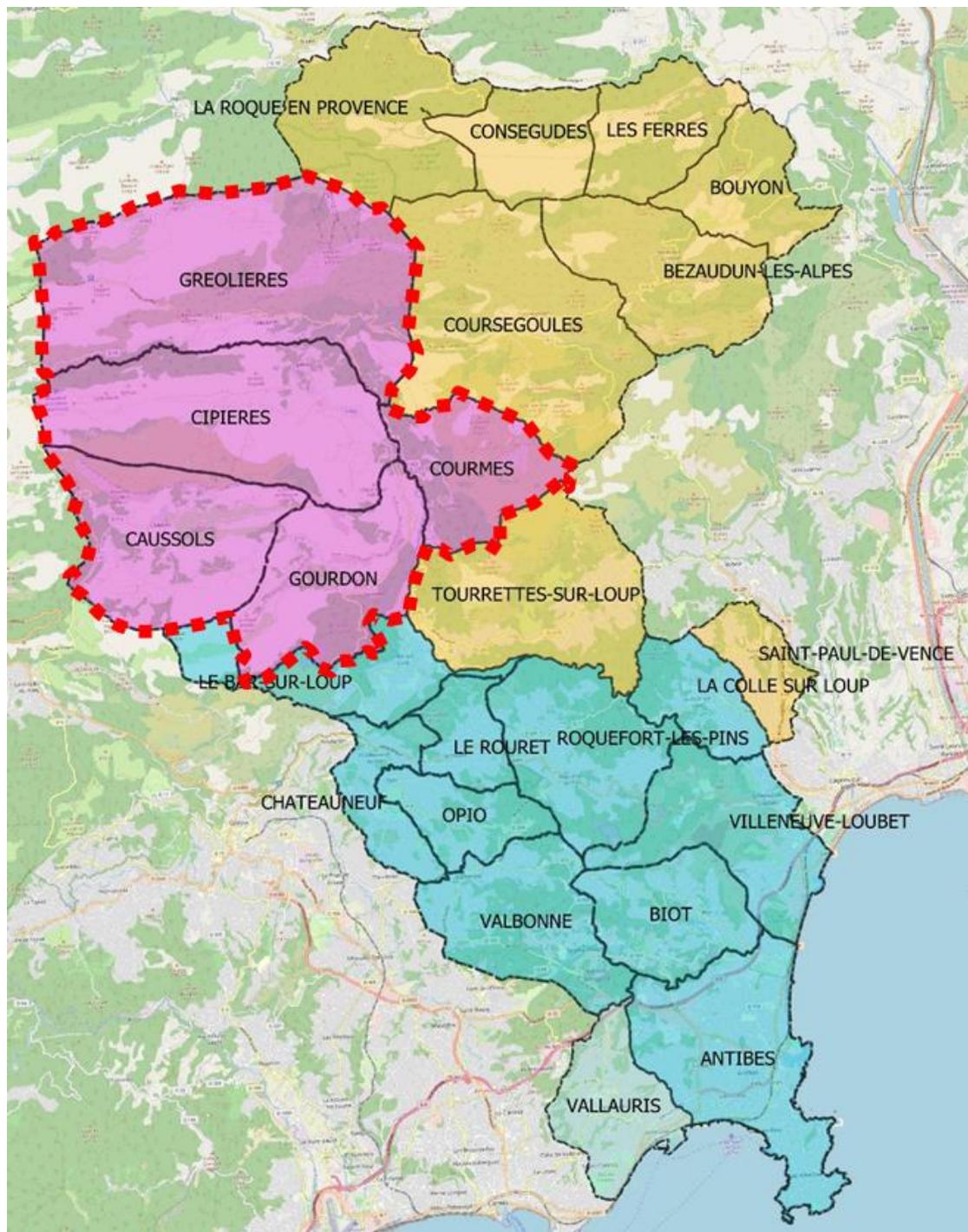


Figure 1 : périmètre de la régie eau potable sur le territoire de la CASA



Les chiffres clés de la régie eau potable CASA

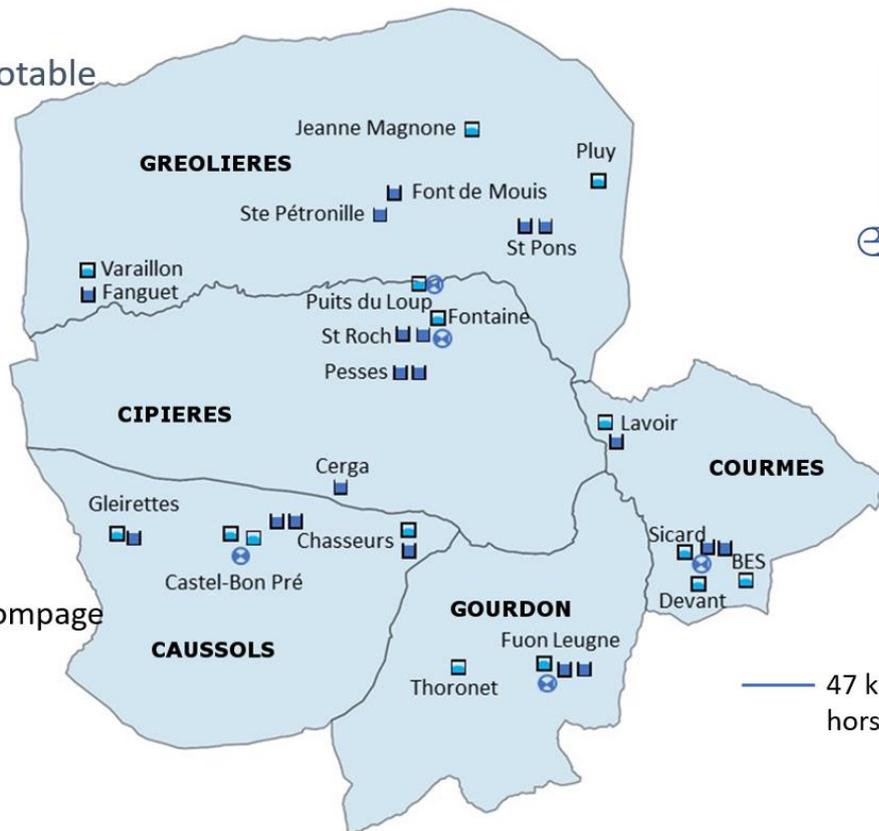
Figure 2 : ressources en eau et ouvrages sur le périmètre de la régie

Les chiffres clés de la régie Eau Potable CASA

19 sources

19 réservoirs

6 stations de pompage

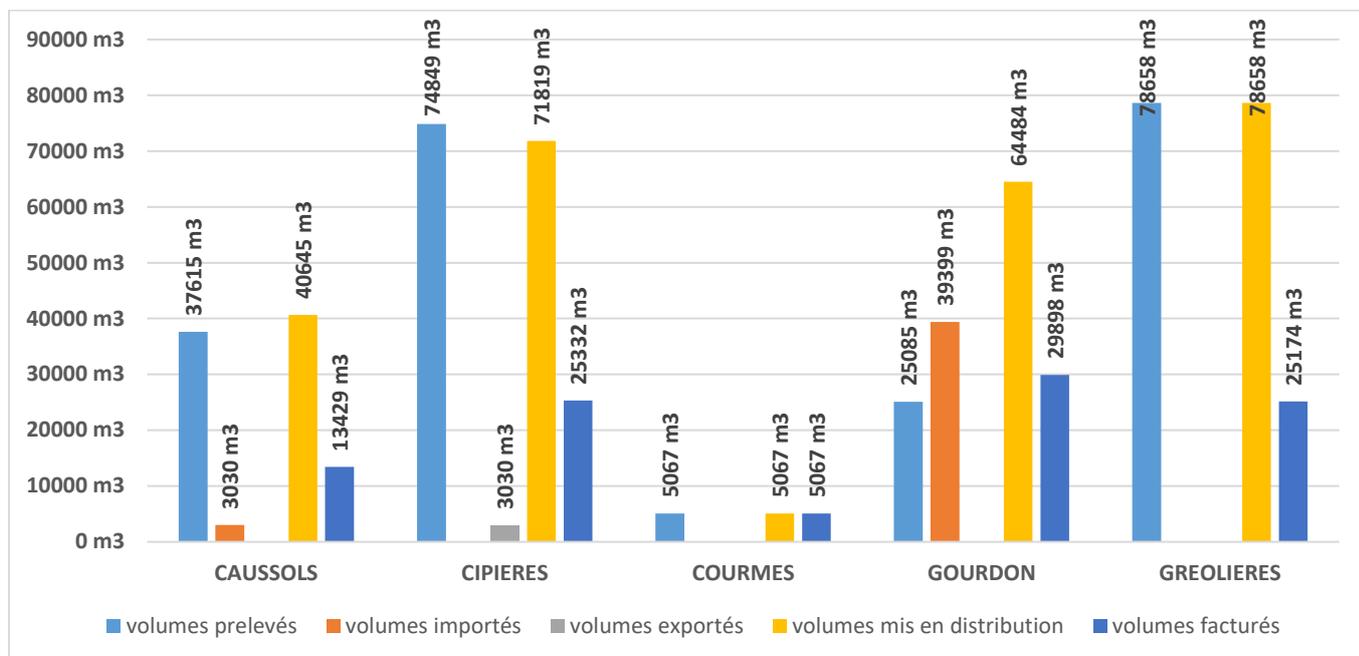


1 135 compteurs abonnés

Population légale desservie sur les communes en régie

Les populations légales millésimées 2020 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2023. = **1 781 habitants**

- **Gréolières** : 577
- **Cipières** : 409
- **Courmes** : 110
- **Caussols** : 305
- **Gourdon** : 380



VOLUMES REGIE MIS EN DISTRIBUTION EN 2022: 260 673 m³

Rétrospective de l'année 2022 et vision pour 2023

1. Retour sur l'année 2022

La CASA se mobilise pour assurer un service continu de qualité sur les communes de la régie. L'équipe administrative traite les demandes des abonnés et l'équipe technique mène des études, des travaux et des interventions quotidiennes d'entretien et de réparation.

Schéma directeur d'alimentation eau potable

Afin de pouvoir répondre aux enjeux de la préservation des ressources en eau et d'harmoniser la connaissance des réseaux et structures, la CASA souhaite se doter d'un outil d'aide à la décision sur la gestion de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire et de planifier les investissements et actions nécessaires à l'amélioration des rendements et de la gestion patrimoniale de ses réseaux sur 30 ans. Le budget prévisionnel alloué à cette étude s'élève à 427 000 € HT.

Définir un schéma directeur d'alimentation en eau potable aboutira à la mise en place d'un outil d'aide à la décision qui soit opérationnel sur la gestion patrimoniale, les économies d'eau et l'harmonisation des règlements de service suivant les territoires. Il servira de base à l'établissement d'un programme d'investissement pluriannuel pour la sécurisation de la production et de la distribution en eau du territoire et l'amélioration des rendements, ainsi qu'à la mise en place de procédures de substitution afin de soulager les ressources en cas de besoin.

Campagne de recherche de fuites

Les taux de rendement sont assez faibles pour certaines communes.

Les raisons : une pyramide des âges de compteurs élevée, et présence de réseaux vétustes et fuyards, la sécheresse qui fait bouger les sols.

Afin de limiter ces pertes d'eau prélevée, une campagne de recherche de fuite intensive s'est déroulée en 2022 et le remplacement de l'ensemble du parc de compteurs est planifié entre 2022 – 2023 (cf. diapositives suivantes).

Voté au budget 2022, la régie de l'eau CASA va se doter du matériel adéquat avec pré-localisateur et écoute active pour pouvoir détecter les zones défectueuses sur les canalisations AEP.

Certaines fuites ont déjà été localisées et les travaux de remplacement ont été réalisés ou sont programmés en 2022 :

- **Chemin de la Ribière à Cipières : remplacement d'une canalisation PE par du PEHD sur 250 ml (50 210.70 € H.T.),**



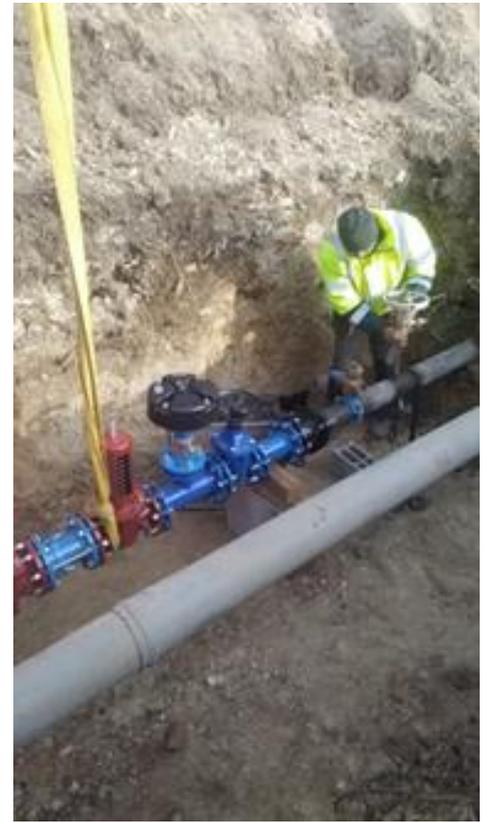
- **Route de Gréolières à Cipières : réparation de deux fuites sur la canalisation allant de la station de pompage du Loup jusqu'à la station de relevage de la Fontaine (2 606,00 € H.T.).**
- Acquisition de matériel de recherche de fuite (pré localisateur et détection électroacoustique) (12 000 € HT).
- **Mise en œuvre de réducteurs de pression sur les réseaux 17 776.59 € HT.**
- **Extension du réseau AEP sur 120 ml en diamètre 50mm en PEHD (24 482 € HT).**



○

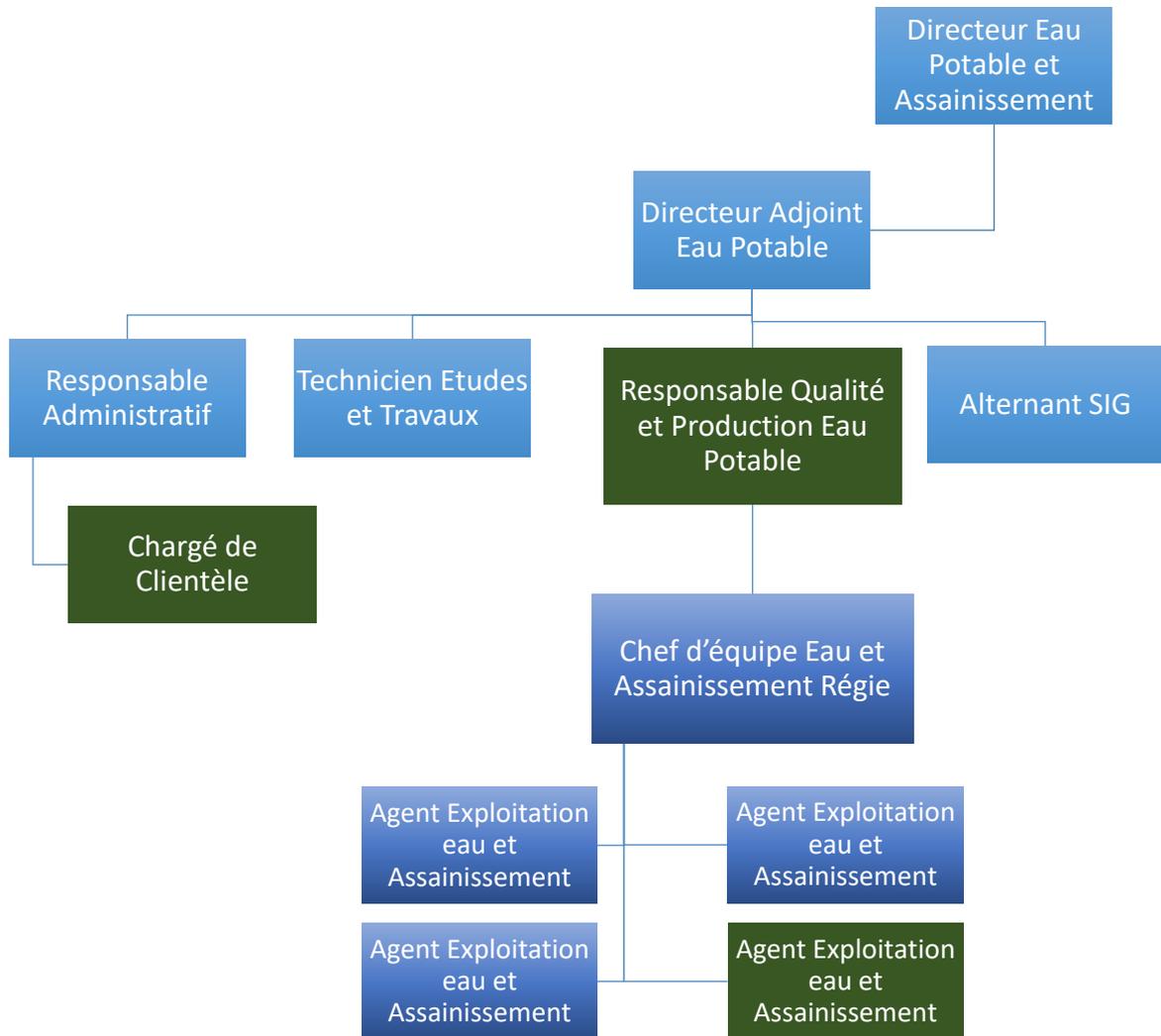


Quartier village : mise en place d'une chambre de régulation.



Quartier St Pons : mise en place d'un bypass afin de réguler au mieux le quartier du Thoronet.

1.1. Mise en place de moyens au sein de la direction eau potable



Organisation de la régie Eau potable de la CASA

Recrutement d'une responsable qualité et production eau potable

Recrutement d'une chargée de clientèle

Recrutement d'un agent d'exploitation

✚ Création d'un portail d'entrée unique à la régie eau



Figure 4 : flyer de coordonnées de la régie eau potable de la CASA

- Mise en place d'astreinte
 - D'exploitation comptant une équipe régie de 2 agents eau et assainissement mobilisable 24h/24 et 7j/7
 - De direction mobilisable 24h/24 et 7j/7 sur la régie et les communes en DSP
- **Création d'une régie encaissant les recettes** issues de la facturation du service public de l'eau potable de la CASA, ainsi que les recettes issues du prélèvement de la redevance d'assainissement sur le territoire de la C.A.S.A.
 - Ouverture du compte auprès de la DGFIP,
 - Location d'un terminal de paiement électronique (TPE).

En moyenne chaque année, ce sont 1 630 factures auxquelles s'ajoutent les relances si nécessaire.

1.2.Travaux et interventions sur service technique

- ✚ Interventions hebdomadaires
 - Relevés des index et vérification des niveaux des bassins de chaque commune,
 - Contrôle des niveaux de chlore dans les bassins de chaque commune, 3 fois par semaine sur les 19 réservoirs
 - Contrôle des captages et sources
 - Approvisionnement des réservoirs en chlore,
 - Contrôle visuel des réseaux d'eau potable,
 - Recherche et réparation de fuite.
- ✚ Campagnes de relève des compteurs avant facturation
 - Semestrielle : Caussols, Courmes et Gourdon
 - Annuelle : Cipières et Gréolières

✚ 317 interventions Exploitation (travaux de raccordement, réparations, ...), dont :

- 35 opérations de recherche de fuite,
- 12 changements de compteur, 9 créations de branchement,
- 29 créations de branchement,

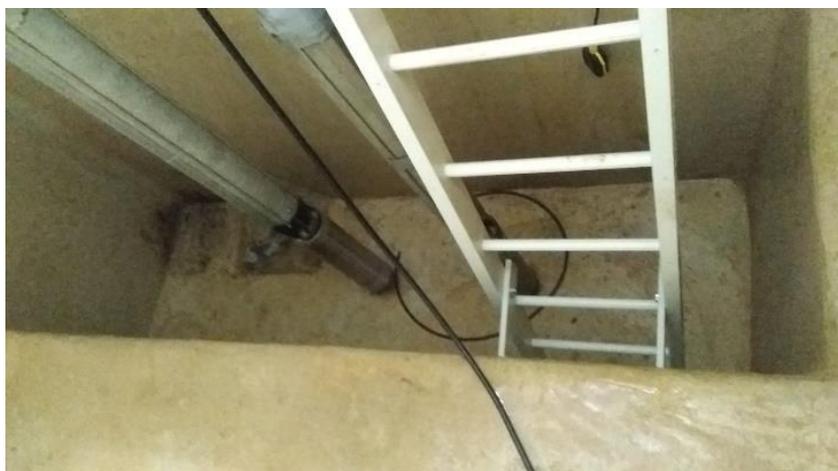


✚ 330 interventions Clientèle (modifications ou clôtures d'abonnement, renseignements sur facture, ...)

- 78 changements de nomination
- 15 clôtures d'abonnement
- 7 dégrèvements
- **1 742 factures éditées** (Régie – période de facturation 2022)
- **678 courriers envoyés**
- **161 demandes traitées sur Linéo** (plateforme collectivité VEOLIA)
- **132 demandes traitées sur TSMS** (plateforme collectivité SUEZ)
- **3 120 appels téléphoniques**
- **352 factures traitées sur budget Annexe Régie Eau**
- **358 factures traitées sur budget Annexe Eau**

✚ Entretien régulier des ouvrages et améliorations des installations :

- Démontage et nettoyage des pompes,
- Débouchage des vidanges des bassins,
- Pose de robinet-flotteur sur surverse, ...
- 2 Campagnes de débroussaillage des réservoirs, chemins d'accès et captages





Gestion de la sécheresse 2022

- Plusieurs actions engagées dès le printemps 2022 :
 - Surveillance de la production des sources, du remplissage des réservoirs et de la distribution sur les 5 communes de la régie.
 - Communication permanente avec les services de la DDTM et de l'ARS.
 - Acquisition de bâches souples norme ACS : 4 x 1 500 litres et 2 x 350 litres.
- Plus particulièrement sur la commune de Caussols :
 - Coupures ponctuelles de la distribution d'eau à compter du 26 juillet 2022.
 - Restriction d'usage de la consommation d'eau à compter du 20 octobre 2022 avec distribution d'eau en bouteille avec la collaboration des élus de la commune.
 - 263 rotations de camion-citerne pour approvisionner les réservoirs Castel-Bon Pré (Caussols).
 - 32 400 litres d'eau en bouteille livrés.
 - 350 heures supplémentaires effectuées par les agents pour les manœuvres sur réseaux et livraison d'eau (citernes et bouteilles).
 - Assistance aux éleveurs et producteurs.

2.1. Perspectives pour l'année 2023 : Projets à l'étude pour l'amélioration de la qualité et des performances environnementales du service à l'utilisateur

- Sécurisation de la source des Gleirettes suivant la Déclaration d'Utilité Publique. Montant estimé des travaux : 25 000 € HT
- Mise en place de la télégestion sur certains ouvrages d'eau potable et d'un site mutualisé avec la direction assainissement pour la supervision
- Déploiement des compteurs communicant sur Caussols, Gréolières et Courmes
- Recherches de fuites et amélioration des rendements

2.2. Programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

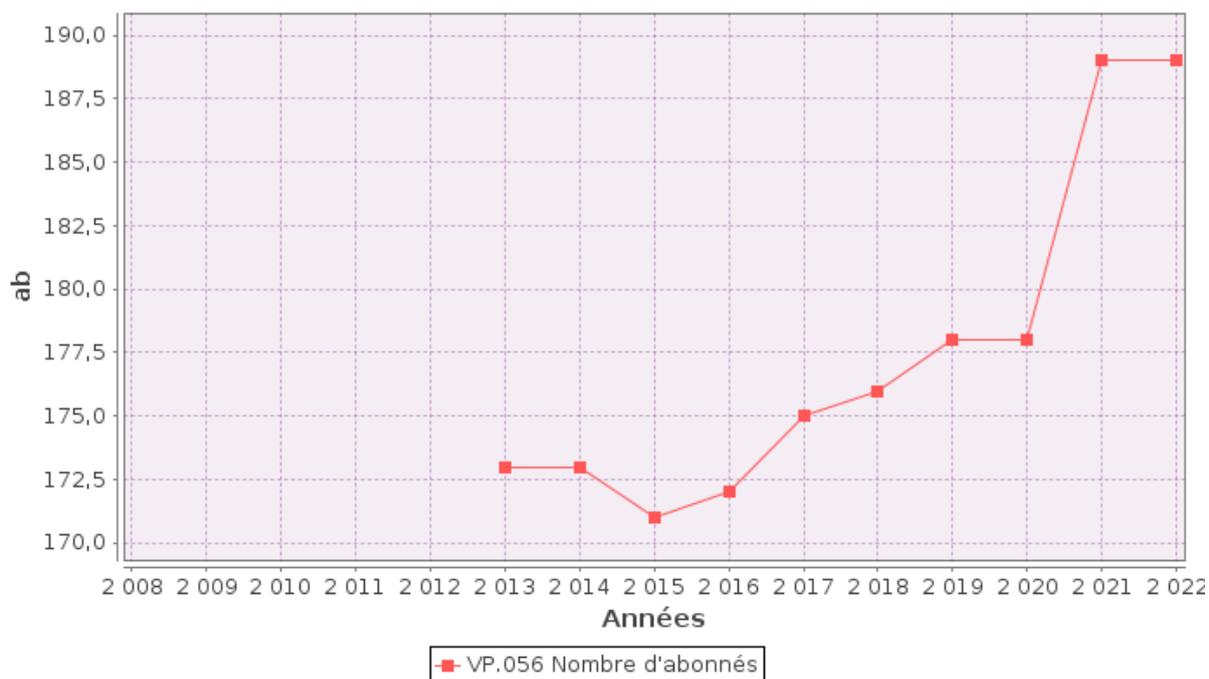
Les études du schéma directeur permettront de déterminer les programmes pluriannuels de travaux pour les années à venir.



CAUSSOLS

Le service public de l'eau potable dessert **305** habitants (INSEE 2022) à Caussols. Certains sont abonnés à la prise en eau sur une borne de livraison d'eau potable de la commune car la régie ne peut pas desservir l'intégralité du territoire.

La commune compte **189** compteurs abonnés dont 186 domestiques et 3 agricoles. Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 15.4 abonnés/km au 31 décembre 2022, nombre stable.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,61. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 108 m³/abonné au 31/12/2022. (102,52 m³/abonné au 31/12/2021).



1. Le service

■ 4 sources

■ 4 réservoirs

⊗ 1 station de pompage

— 12,3 km de linéaire de réseau hors branchements

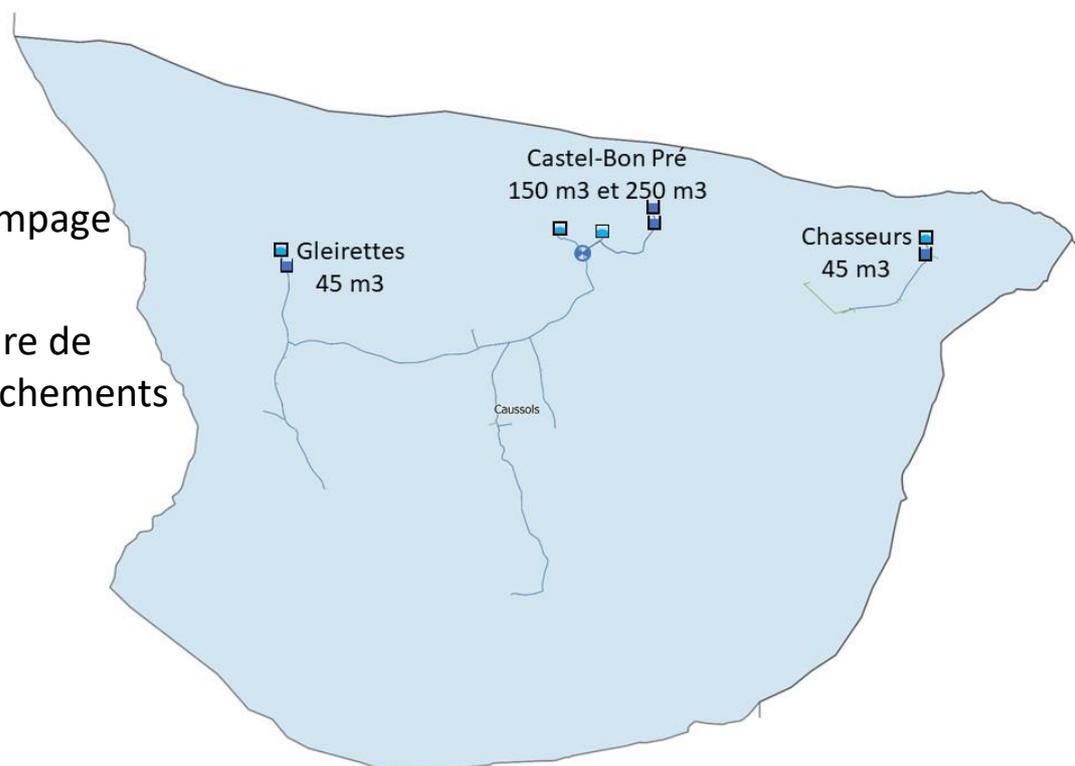


Figure 23 : ouvrages patrimoniaux de Caussols

Un réservoir est associé à chaque point de captage pour stocker l'eau. Lorsque le réservoir est situé à un niveau altimétriquement plus élevé que la source, une station de pompage achemine l'eau de la source vers le réservoir.

A Castel-Bon Pré, la station de pompage est équipée d'une bache de reprise de 18 m³.

L'eau est traitée :

- Au chlore gazeux à Castel-Bon Pré
- Par pompe doseuse de chlore aux Chasseurs et aux Gleirettes

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 12 379 mètres linéaires, soit 12,3 km. Les réseaux de desserte sont constitués de 12 379 ml de canalisations auxquelles sont raccordés 1 329 ml de branchements.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Caussols est de 118 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.



1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

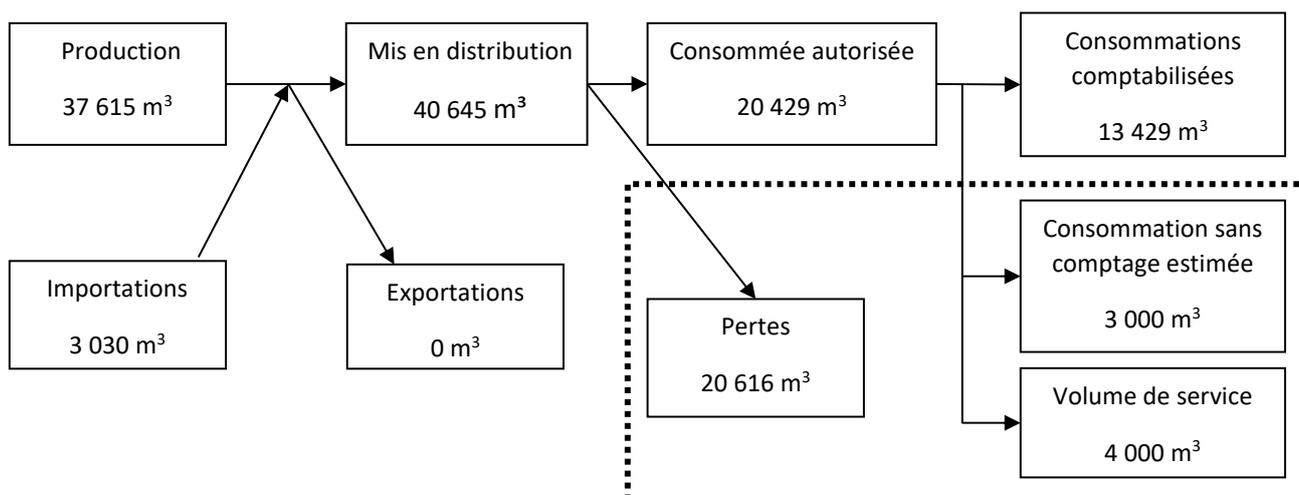
1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé **37 615** m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent **100** % du volume prélevé.

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2021 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2022 en m ³	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2022
CAUSSOLS_source des Chasseurs	6 472	7 139	10,3%	80
CAUSSOLS_source des Gleirettes	3 250	489	-85%	80
CAUSSOLS_source Castel Bon Pré	27 820	29 987	7,8%	80
Total du volume produit (V1)	37 542	37 615	0,2%	80

(1) Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	16 161	11 997
Abonnés non domestiques	3 215	1 432
Total vendu aux abonnés	19 376	13 429
Volume consommation sans comptage	500	3 000
Volume de service	3 000	4 000
Volume consommé autorisé	22 876	20 429

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.



1.2.1.3. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **50.3** % (61% en 2021).

Le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut **51** %.

L'indice linéaire de consommation est de **4.55** m³/j/km.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **6.1** m³/j/km (4 en 2021).

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **4.5** m³/j/km (3.3 en 2021).

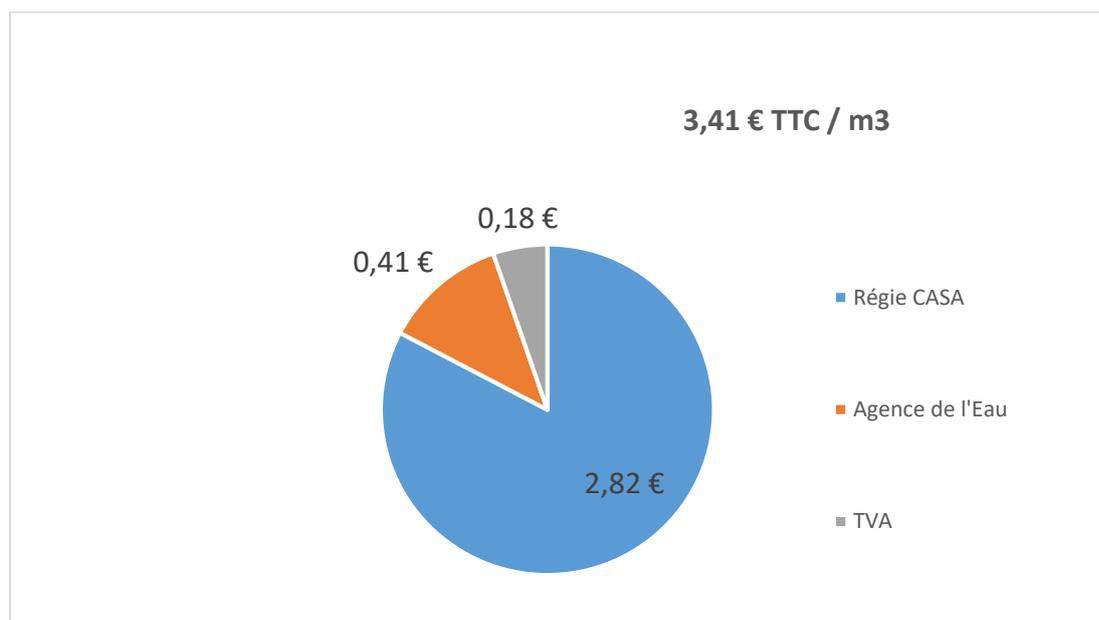
Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,0** % (0,1 % en 2020).

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable, hors assainissement, est **3,41** € par m³ pour 120 m³.



Répartition du prix de l'eau pour une consommation Annuelle de référence de 120 m³.



Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 110 € au 1^{er} janvier 2021

110 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	110,00	110,00
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,90	1,90
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,0466	0.13662
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 08/11/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs et les frais d'accès au service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2022 et au 01/01/2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2022 en €	Au 01/01/2023 en €
Part fixe annuelle	110,00	110,00
Part proportionnelle	228,00	228,00
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	338,00	338,00
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	16.39	16.39
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33.60	33.60
TVA	21.34	21.34
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	71.33	71.33
Total	409.33	409.33
Prix TTC au m3	3.41	3.41



2.2. Les recettes

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 46 205 €.

Type de recettes	Exercice 2021 en € HT	Exercice 2022 en € HT
Recettes vente d'eau aux usagers	55 487	46 205
<i>Dont abonnements</i>	19 959	20 783
Recette de vente d'eau en gros	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	
Total recettes de vente d'eau	55 487	46 205
Recettes liées aux travaux		
Contribution exceptionnelle du budget général		
Autres recettes (préciser)		
Total autres recettes		
Total des recettes en euros HT	55 487	46 205



2.3. La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital		
	En intérêts		

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	180	180
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	6300	29 717
Montants des subventions en €		



3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	17	2	23	0
Paramètres physico-chimiques	4	0	7	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de **100%**.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de **100%**.

3.2. La qualité du service

✚ Les indicateurs de performance de la qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est de **80 %** (80 % en 2021).

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 0/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 80%.

Le taux de réclamations est de 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2022, le service a reçu **0** demandes d'abandon de créances et en a accordé 0. 0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2022.

✚ Opérations de coopération décentralisée

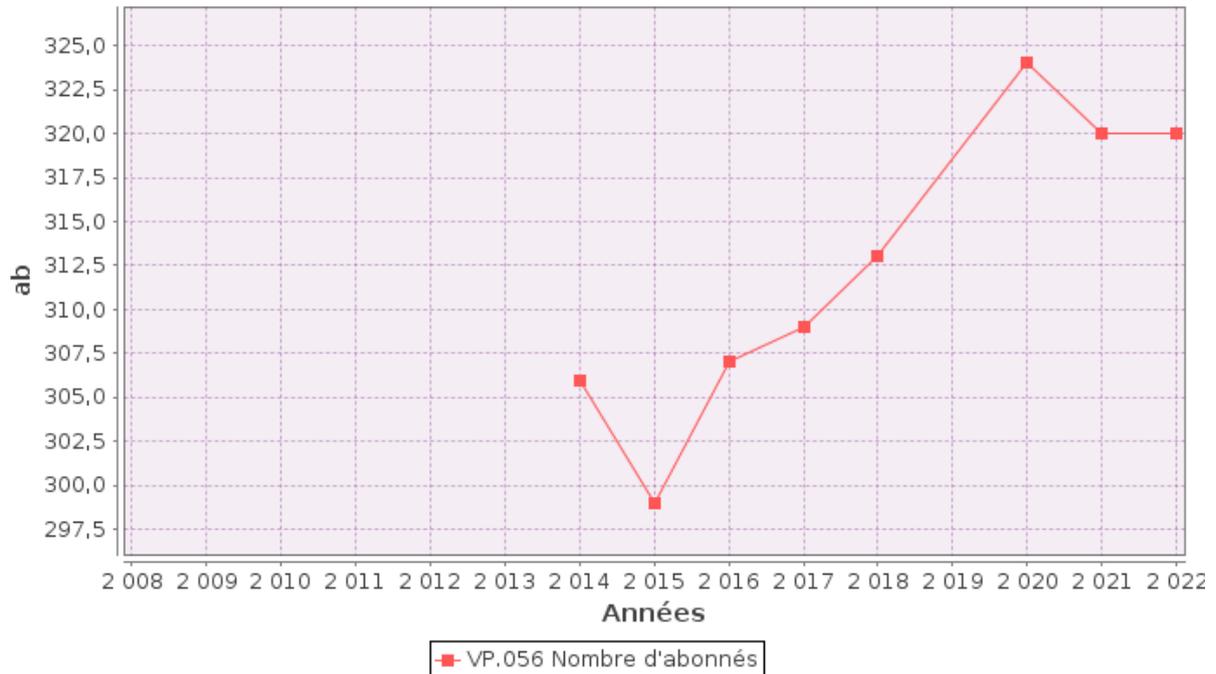
Bénéficiaire	Montant en €
	0



CIPIERES

Le service public de l'eau potable dessert 409 habitants (INSEE 2022) à Cipières.

La commune compte **320** compteurs abonnés domestiques.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 23.36 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,27. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.



1. Le service

1.1. Le patrimoine

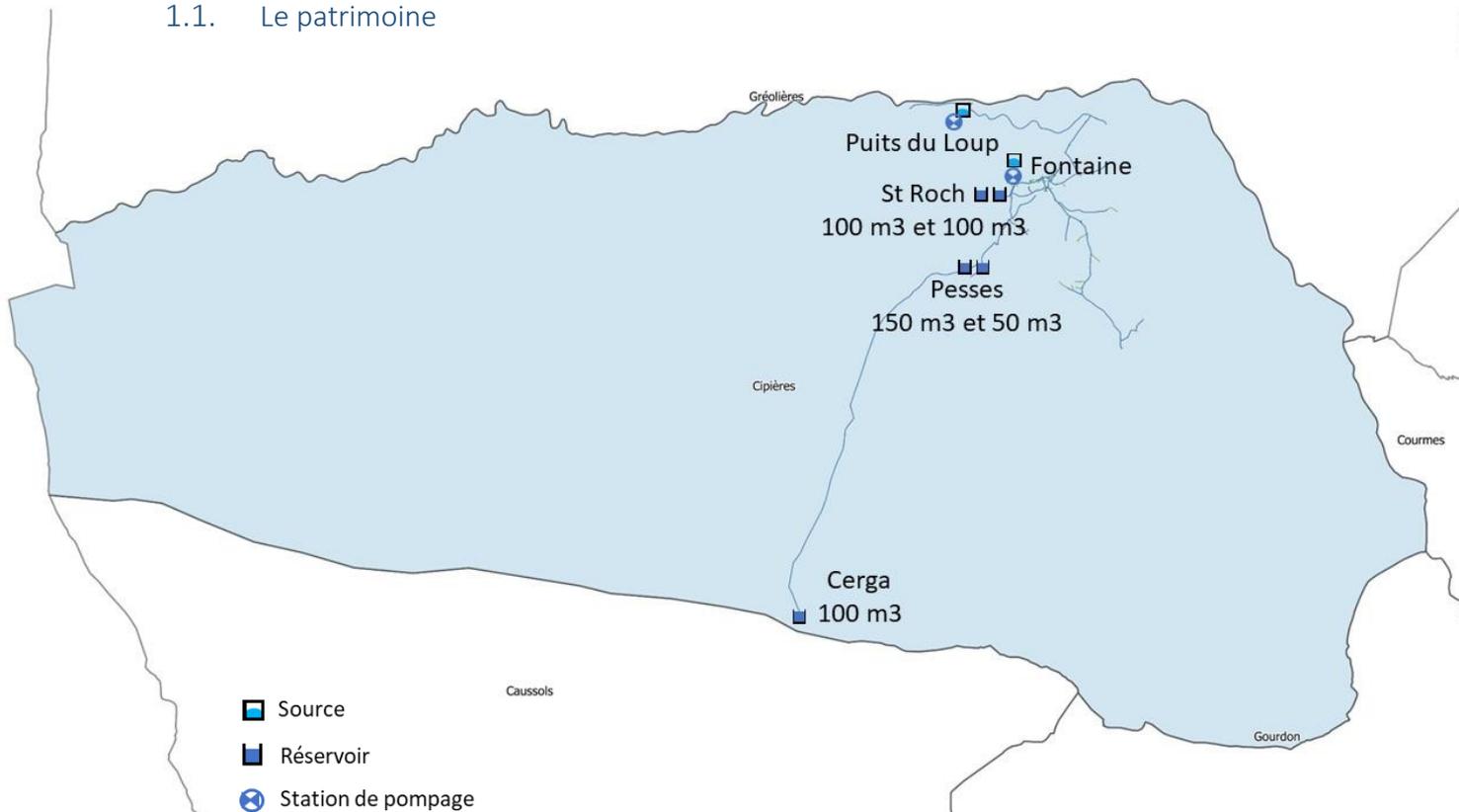


Figure 24 : ouvrages patrimoniaux de Cipières

Sur la commune de Cipières, l'eau est captée dans :

- 2 points de captage dans la source de la Fontaine
- 1 puits profond dans le Loup

Cinq réservoirs stockent l'eau :

- 2 à Saint Roch
- 2 aux Pesses
- 1 au Cerga

L'eau est traitée par :

- pompe doseuse de chlore dans la station de pompage de la Fontaine
- UV au niveau du puits profond dans le Loup pour deux abonnés

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 13 740 mètres linéaires, soit **13,7** km. Les réseaux de desserte sont constitués de 12 020 ml de canalisations auxquelles sont raccordés 1 720 ml de branchements.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Cipières est de 115 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.



1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

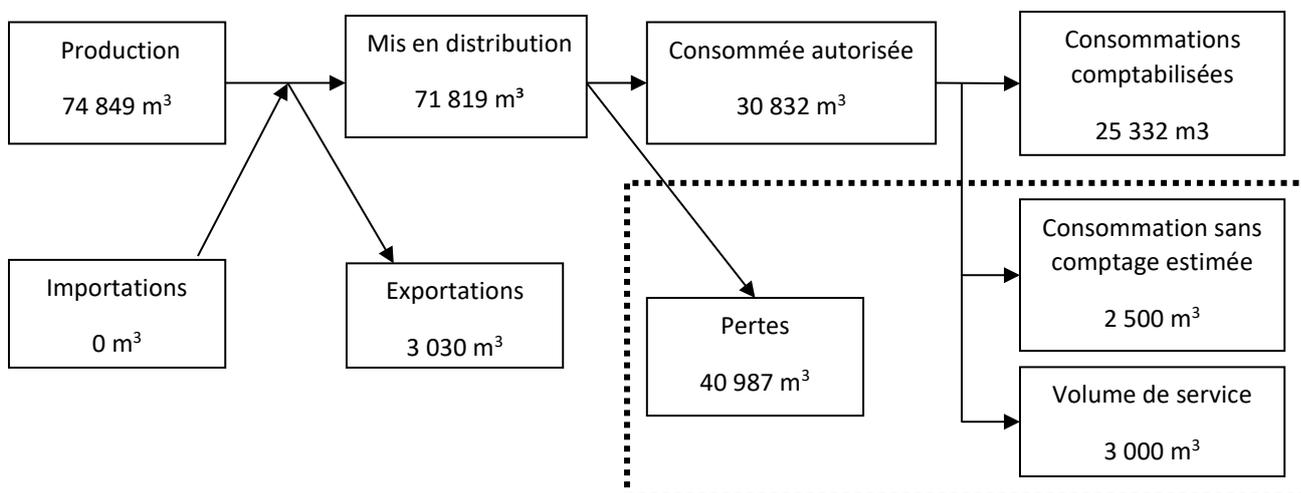
1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé 75 549 m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Source de la Fontaine	Souterraine		81 497	74 849	-8.16%
1Total Cipières			81 497	74 849	-8.16 %

1.2.1.2. Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités).

Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit Eaux traitées.



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	25 824	25 332
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	25 824	25 332
Volume consommation sans comptage	2 500	2 500
Volume de service	6000	3 000
Volume consommé autorisé	34 324	30 632

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 96 m³ par an à Cipières. Cette moyenne est inférieure à la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.



1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **45.2** %.

Le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut **35.3** %.

L'indice linéaire de consommation est de **6.7** m³/j/km.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **9.3** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **8.2** m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,8 %.

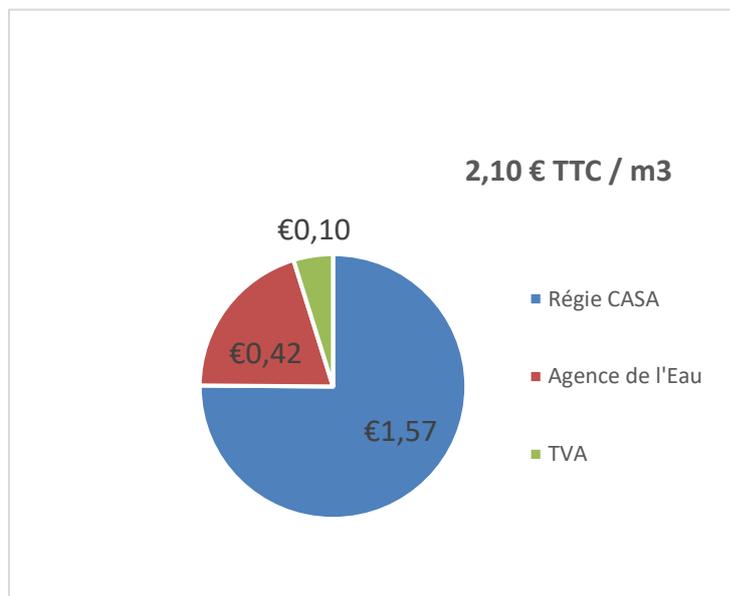
2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est de **2.10€** par m³ pour 120 m³.

Répartition du prix de l'eau pour une consommation :



Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Frais d'accès au service : **39.24** € au 1^{er} janvier 2021

51.00 € au 1^{er} janvier 2022



Tarif		Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part de la collectivité			
Prime fixe distribution de l'eau (€ HT/an)			
	Abonnement pour une consommation >20 m ³	39,24	51,00
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)		0,90	0,90
Prime fixe collecte et traitement des eaux usées (€ HT/m ³)		36,00	36,00
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau			
	Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,0932	0,1365
	Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 08/11/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs et les frais d'accès au service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €
Part fixe annuelle	39.24	51
Part proportionnelle	108,00	138,00
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	147.24	189
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	16.39
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	33,60
TVA	9.60	13.15
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	54.38	63.14
Total	201.62	252.14
Prix TTC au m ³	1.69	2.10

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 47 700 € HT.



Type de recettes	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	38 494	47 700
<i>Dont abonnements</i>	15 251	17 012
Recette de vente d'eau en gros	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	
Total recettes de vente d'eau	38 494	47 700
Recettes liées aux travaux		
Contribution exceptionnelle du budget général		
Autres recettes (préciser)		
Total autres recettes		
Total des recettes	38 494	47 700

2.3. La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	En capital		
	En intérêts		

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	324	324
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.4.2. Montants financiers



	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	33 800	50 210
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	8	0	11	0
Paramètres physico-chimiques	3	0	4	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques est de 100%.

3.2. La qualité du service

✚ Les indicateurs de performance de la qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est **80** %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 0/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 80%.

Le taux de réclamations est de 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité :

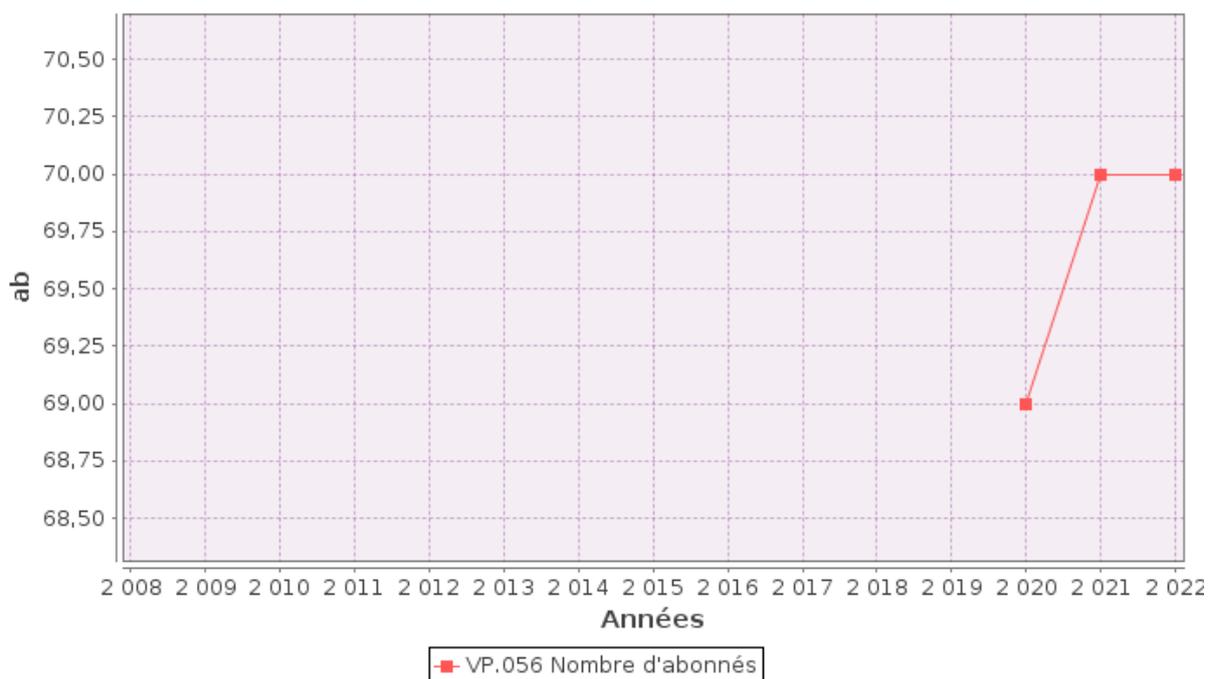
Pour l'année 2022, le service a reçu **0** demandes d'abandon de créances et en a accordé 0. 0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2022.



COURMES

Le service public de l'eau potable dessert **110** habitants (INSEE 2022) à Courmes.

La commune compte **70** compteurs abonnés.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 14,89 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,57. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

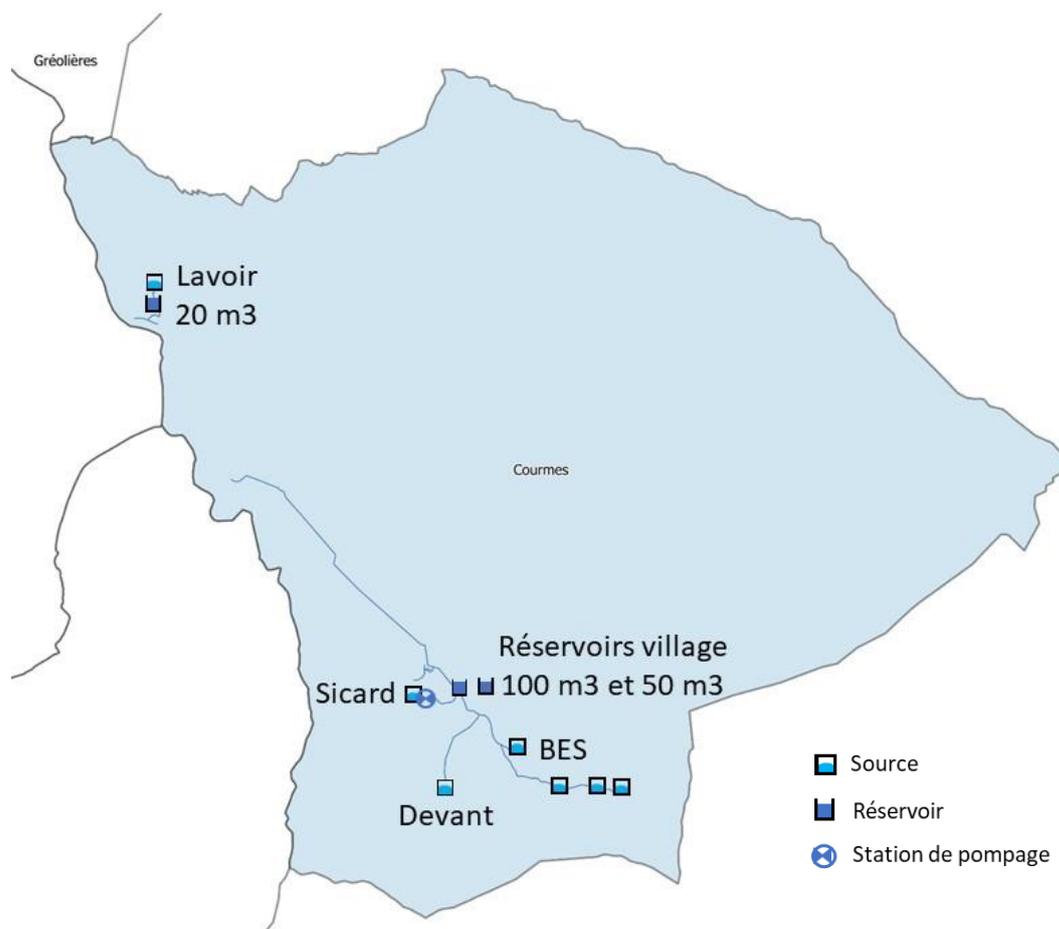


Figure 25 : ouvrages patrimoniaux de Courmes

Sur la commune de Courmes, l'eau est captée dans 10 points dans les sources :

- Sicard, Devant et BES supérieur, BES supérieur haut, BES inférieur qui alimentent les deux réservoirs du village
- Lavoir qui alimente le réservoir du quartier de Bramafan

L'eau est intégralement traitée aux UV à Courmes.

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 4 748 mètres linéaires, soit 4,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Courmes est de 100 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

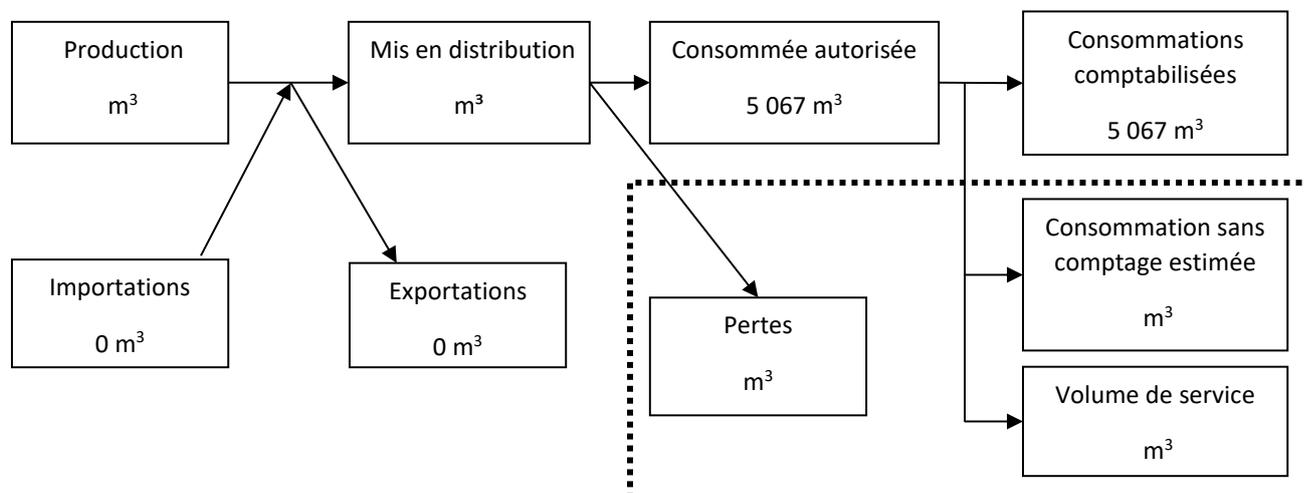
1.2.1.1. Eaux brutes



Le service public d'eau potable a prélevé 5 067 m³ (volume facturé) d'eau brute pour l'exercice 2022. Une étude est en cours pour mettre en place des compteurs permettant une mesure précise des volumes prélevés. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³
Source Sicard	Souterraine			
Source du Devant	Souterraine	0,2 l/s		
Source BES	Souterraine	0,33 l/s		
Source du Lavoir	Souterraine			
Total Courmes				

1.2.1.2. Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit) Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques (1)	5 596	5 067	
Abonnés non domestiques	0	0	
Total vendu aux abonnés	5 596	5 067	
Volume consommation sans comptage			
Volume de service			
Volume consommé autorisé	5 596	5 067	-9.4%

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution

de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 106 m³ par an à Courmes. Cette moyenne est inférieure à la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau



Le rendement du réseau de distribution : sans objet

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau : sans objet

L'indice linéaire de consommation est de 2.95 m³/km/j.

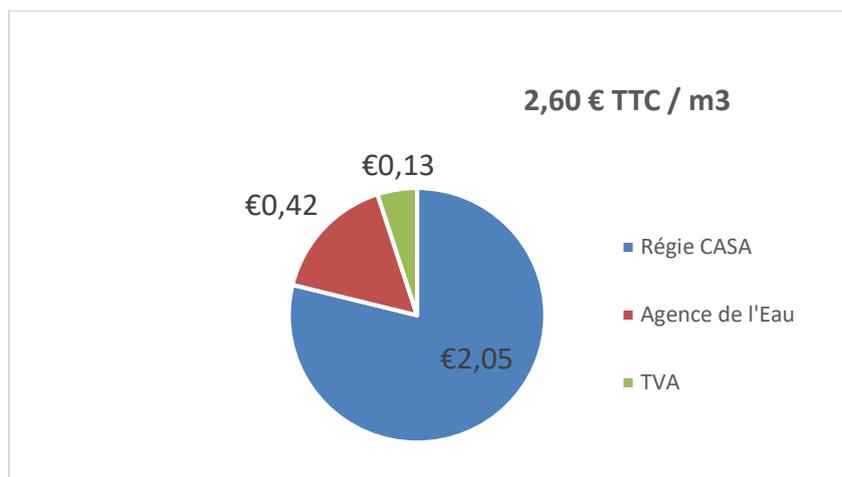
L'indice linéaire des volumes non comptés : sans objet

L'indice linéaire des pertes en réseau : sans objet

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0 %.

2. Le prix

2.1. Le tarif



Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est de 2,60 € par m³ pour 120 m³.

Répartition du prix de l'eau pour une consommation Annuelle de référence de 120 m³

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service : 137,20 € au 1er janvier 2021

72.00€ au 1^{er} janvier 2022



Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	137,20	72.00
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,80	1.45
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	0 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,15	0.13662
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 08/11/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs et les frais d'accès au service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €
Part fixe annuelle	137,20	72.00
Part proportionnelle	96,00	174.00
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	233,20	246.00
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	16.39
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	33,60
TVA	15,3	16.28
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	60,08	66.27
Total	293,28	312.27
Prix TTC au m ³	2,44	2,60

2.2. Les recettes



Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 13 099 €.

Type de recettes	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	13 820	13 099
<i>dont abonnements</i>	9 343	4 934
Recette de vente d'eau en gros	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	13 820	13 099
Total recettes de vente d'eau		
Recettes liées aux travaux		
Contribution exceptionnelle du budget général		
Autres recettes (préciser)		
Total autres recettes		
Total des recettes	13 820	13 099

2.3. La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
	en intérêts		

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	69	69
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	28 022	4 661
Montants des subventions en €		



3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	8	2(BRAMAFAN)	3	0
Paramètres physico-chimiques	2	0	3	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 100%.

3.2. La qualité du service

✚ Les indicateurs de performance de la qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 80 %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 0/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 80%.

Le taux de réclamations est de 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité :

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demande d'abandon de créances et en a accordé 0.

0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2022.

✚ Opérations de coopération décentralisée

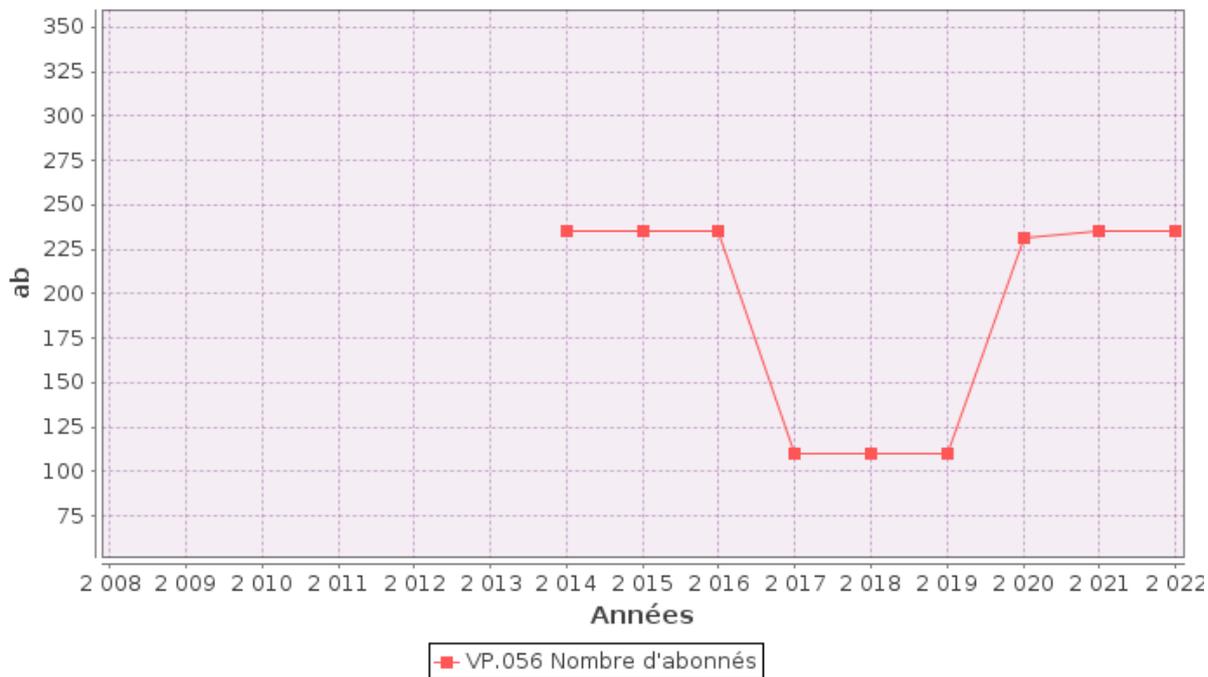
Bénéficiaire	Montant en €
	0



GOURDON

Le service public de l'eau potable dessert 380 habitants (INSEE 2022) à Gourdon.

La commune compte 235 compteurs abonnés.

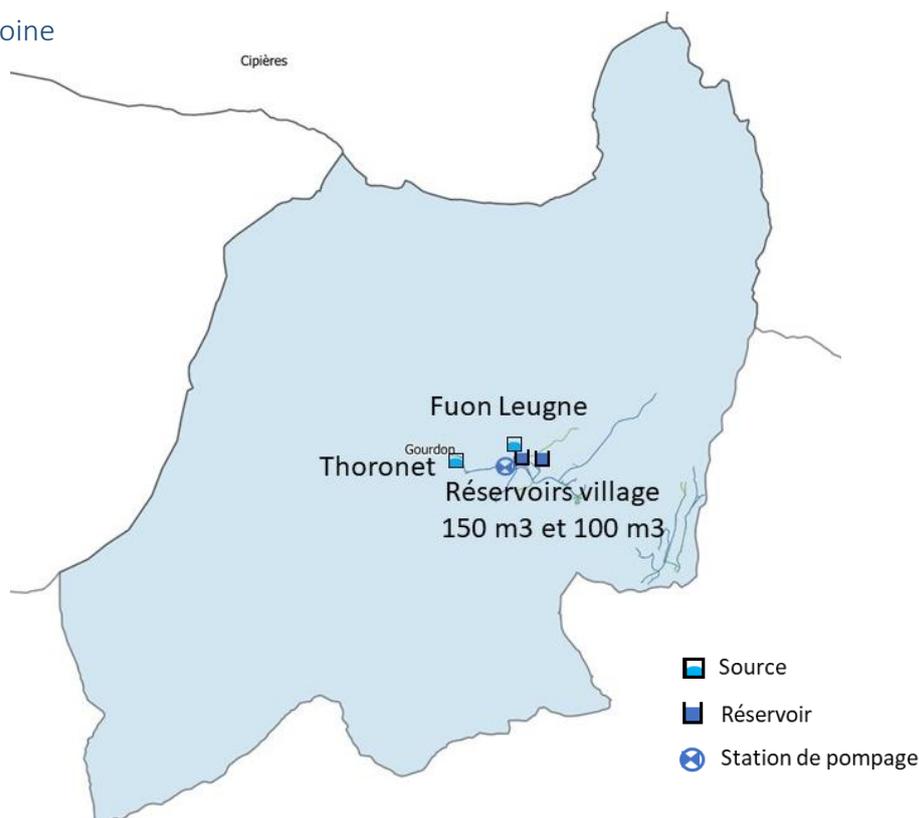


La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 27 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1.7. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine



Sur la commune de Gourdon, l'eau est captée dans deux sources :

 Fuon Leugne

 Thoronet

Figure 26 : ouvrages patrimoniaux de Gourdon

L'eau est traitée au chlore gazeux dans les deux réservoirs du Colombier pour alimenter le village de Gourdon en eau potable.

Pour le quartier du Pont du Loup, la CASA achète de l'eau en gros au SIEF pour le biais des réseaux de Bar sur Loup au niveau de la route de l'ancien chemin de fer.

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 8 675 mètres linéaires, soit 8,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Gourdon est 116 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.

1.2 L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

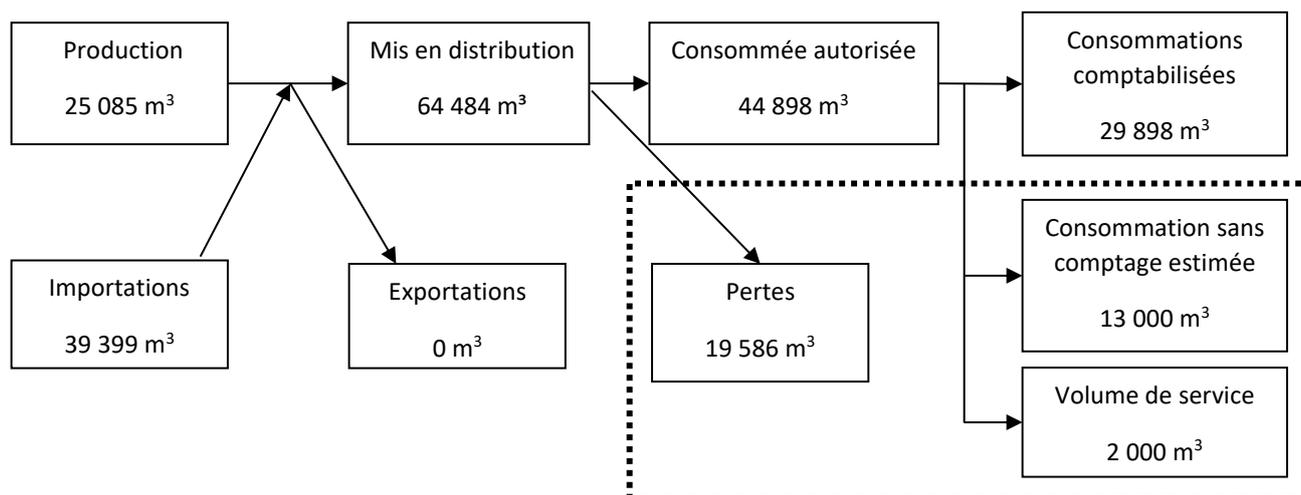
Le service public d'eau potable a prélevé 25 085 m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.



Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³
Source Fuon Leugne	Souterraine		27 619	25 085
Source du Thoronet	Souterraine			
Total Gourdon			27 619	25 085

(1) Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	29 242	29 451
Abonnés non domestiques	700	447
Total vendu aux abonnés	29 942	29 898
Volume consommation sans comptage	10 000	13 000
Volume de service	2 000	2 000
Volume consommé autorisé	41 942	44 898

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 128 m³ par an à Gourdon, à comparer avec la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

La CASA a acheté en gros de l'eau au SIEFF (syndicat intercommunal des eaux du Foulon) à hauteur de 33 199 m³.



1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **69.6 %** (69% en 2021).

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut **46.4%**.

L'indice linéaire de consommation est de **14.17 m³/j/km** (13,24 en 2021).

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **10.9 m³/j/km** (9,7 en 2021).

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **6,2 m³/j/km** (6 en 2021).

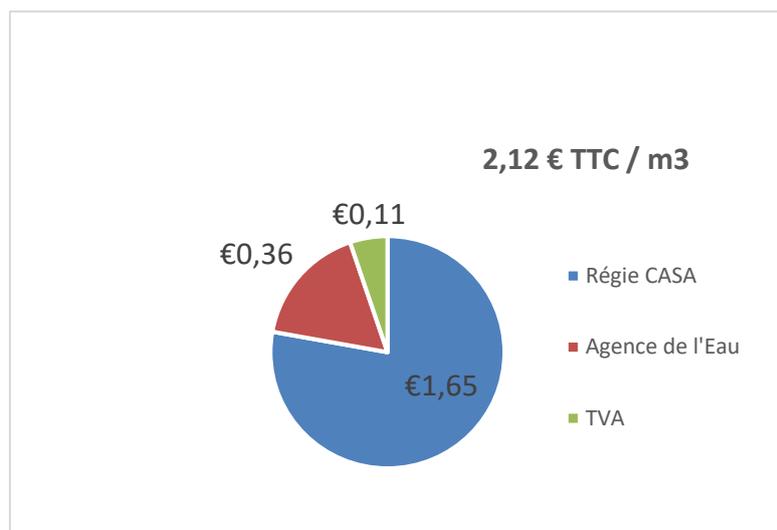
Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0 %** (0 % en 2021).

2. Le prix

2.1. Les tarifs

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est **2,12 €** par m³ pour 120 m³.



Répartition du prix de l'eau pour une consommation annuelle de référence de 120 m³

Les **tarifs** applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Frais d'accès au service : **76 €** au 1er janvier 2021

55 € au 1^{er} janvier 2022



Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	76,00	55,00
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,00	1,20
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (€/m ³)	0,06	0.06831
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,27	0,28

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 08/11/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs et les frais d'accès au service d'eau potable

Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €
Part fixe annuelle	76,00	55,00
Part proportionnelle	120,00	144,00
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	196,00	199,00
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	8,20
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60
TVA	13,18	13,25
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	56,76	55,05
Total	252,76	254,05
Prix TTC au m ³	2,11	2,12



2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 52 830 €.

Type de recettes	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	47 724	52 830
<i>Dont abonnements</i>	17 782	12 884
Recette de vente d'eau en gros		
Recette d'exportation d'eau brute		
Régularisations des ventes d'eau (+/-)		
Total recettes de vente d'eau	47 724	52 830
Recettes liées aux travaux		
Contribution exceptionnelle du budget général		
Autres recettes (préciser)		
Total autres recettes		
Total des recettes	47 724	52 830

2.3. La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	12 000	12 000	
	3 960	3 960	

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	235	235
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%



2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	0	8 125
Montants des subventions en €	0	0

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	19	0	13	0
Paramètres physico-chimiques	16	0	6	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 4/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 0/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demande d'abandon de créances et en a accordé 0. 0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2022.

Opérations de coopération décentralisée

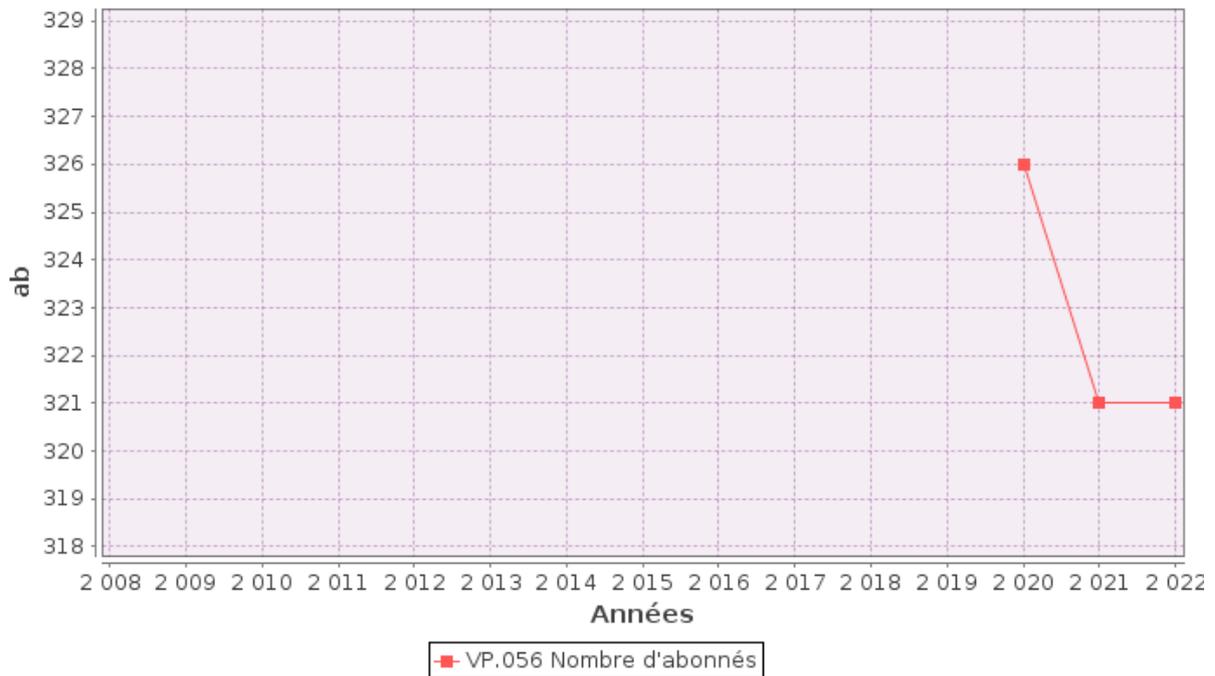
Bénéficiaire	Montant en €
	0



GREOLIERES

Le service public de l'eau potable dessert 577 habitants (INSEE 2022) à Gréolieres.

La commune compte 321 compteurs abonnés.



La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 33.44 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,8. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service
- 1.1. Le patrimoine

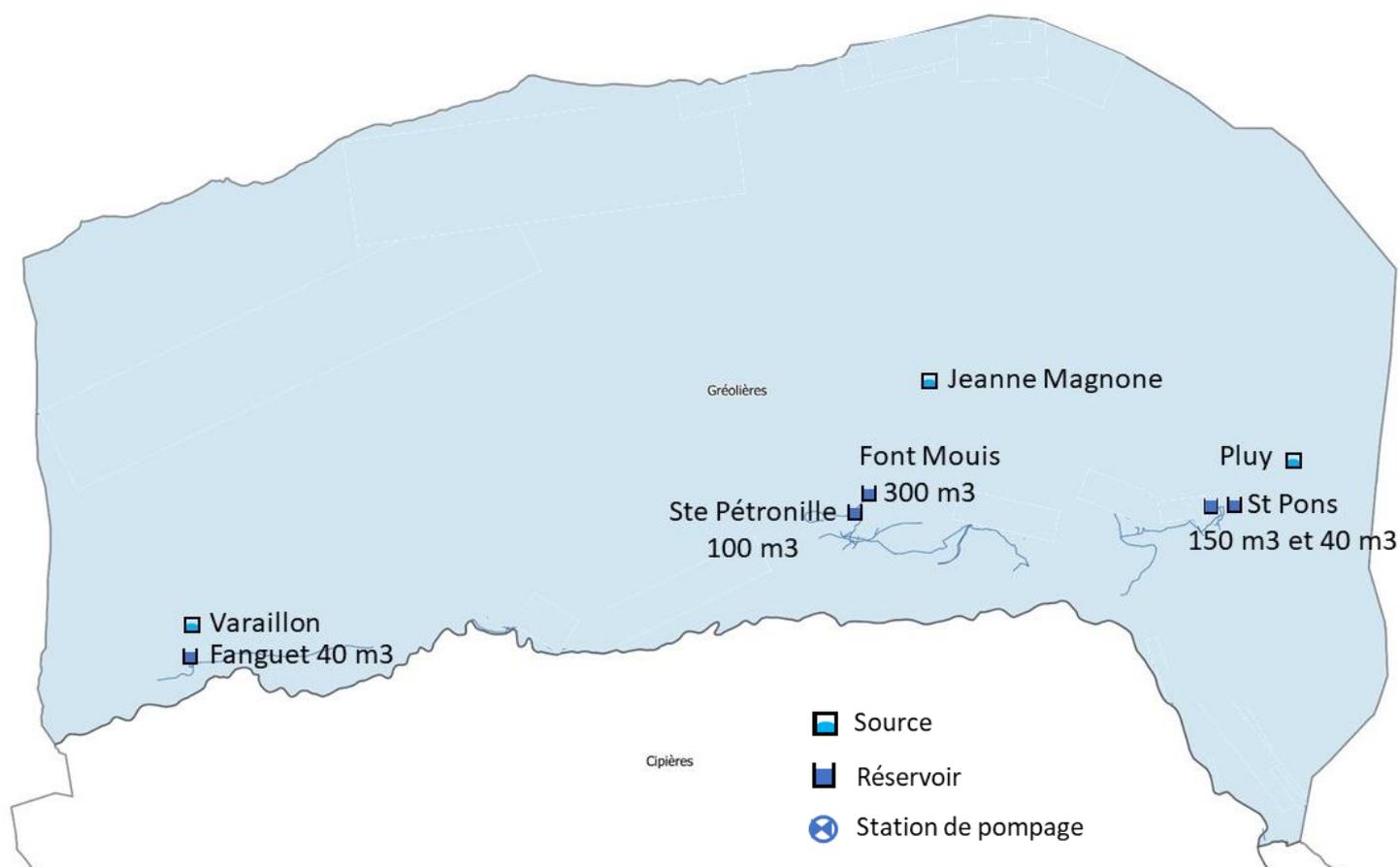


Figure 27 : ouvrages patrimoniaux de Gréolières

-  Jeanne Magnone
-  Varaillon
-  Pluy

L'eau est traitée par pompe doseuse de chlore dans cinq réservoirs :

-  Font Mouis
-  Sainte Pétronille
-  2 à Saint Pons
-  Fanguet

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 9 600 mètres linéaires, soit 9,6 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour la Gréolières est 101 points. Un plan des ouvrages intégré à un Système d'Information Géographique est mis à jour régulièrement.



1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

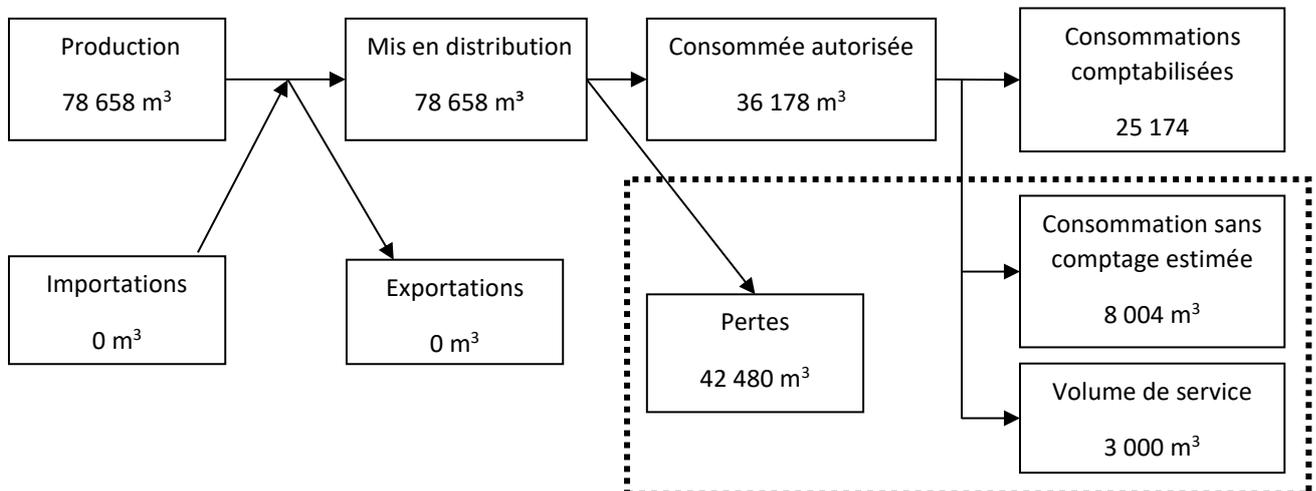
1.2.1.1. Eaux brutes

Le service public d'eau potable a prélevé 84 981 m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent **100 %** du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Source Jeanne Magnone	Souterraine	3 l/s	71 768	65 714	
Source du Pluy	Souterraine	1,5 l/s	24 294	14 811	
Source Varayon	Souterraine	1 l/s	3 626	4 456	
Total Gréolières	Souterraine		94 126	84 981	-9,7 %

(1) Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP. Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	21 771	25 174
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	21 771	25 174
Volume consommation sans comptage	2 000	8 004
Volume de service	8 000	3 000
Volume consommé autorisé	32 771	36 178

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

La consommation moyenne par abonné est de 63 m³ par an à Gréolières. Cette moyenne est inférieure à la consommation de référence de 120 m³ définie par l'INSEE.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau



Le rendement du réseau de distribution est de **46** %.

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution, appelé également rendement primaire du réseau vaut **32** %.

L'indice linéaire de consommation est de 10.32 m³/j/km.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **15.3** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **12.1** m³/j/km.

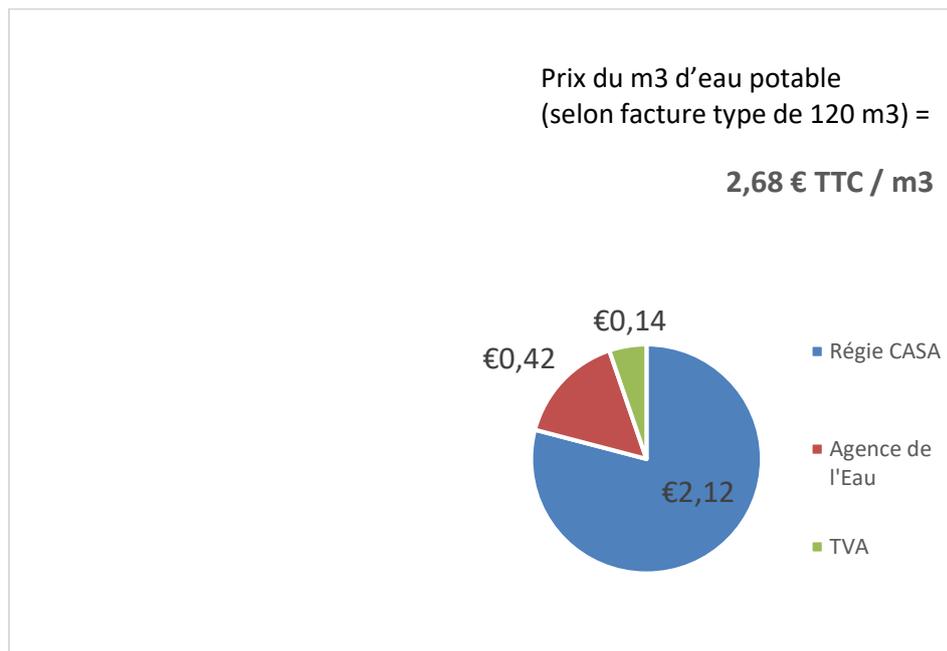
Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0** %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable (hors assainissement) est **2,68** € par m³ pour 120 m³.



Répartition du prix de l'eau pour une consommation
Annuelle de référence de 120 m³



Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 81 € au 1er janvier 2021

75 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	81	75
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,20	1,50
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau (forfait)	0,0932	0,13662
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

- Délibération du 08/11/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs et les frais d'accès au service d'eau potable

Les tarifs applicables au 1er janvier 2019 et au 1^{er} janvier 2020 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type d'eau potable (hors assainissement)	Au 1 ^{er} janvier 2021 en €	Au 1 ^{er} janvier 2022 en €
Part fixe annuelle	81,00	75,00
Part proportionnelle	144,00	180,00
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	225,00	255,00
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	11,18	16.39
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	33,60	33,60
TVA	14,84	16.78
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	59,62	66.78
Total	284,62	321.78
Prix TTC au m3	2,37	2.68

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 62 783 €.

Type de recettes	Exercice 2021 en €	Exercice 2022 en €
Recettes vente d'eau aux usagers	51 857	62 783
<i>Dont abonnements</i>	25 732	23 930
Recette de vente d'eau en gros	0	
Recette d'exportation d'eau brute	0	
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	0	
Total recettes de vente d'eau	51 857	62 783
Recettes liées aux travaux		
Contribution exceptionnelle du budget général		
Autres recettes (préciser)		
Total autres recettes		
Total des recettes	51 857	62 783



2.3. La dette

L'état de la dette au 31 décembre 2022 fait apparaître les valeurs suivantes :

		2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			
Montant remboursé durant l'exercice en €	2 386,60	10 000	10 000
	10 000	2 386,60	2 386,60

2.4. Les investissements

2.4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	326	321
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		0%

2.4.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	34 900	50 165
Montants des subventions en €	0	0



3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	22	1	19	0
Paramètres physico-chimiques	7	0	5	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 50%.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 2/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 80%.

Le taux de réclamations 1/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2022, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances et en a accordées 0. 0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité, soit 0 €/m³ pour l'année 2022

✚ Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

COMMUNES EN DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Veolia dessert **74 523** habitants (INSEE 2022) en eau potable à Antibes.

La commune compte **20 890** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 67.31 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 3,57. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune d'Antibes, l'eau est captée à deux points dans les sources romaines :

- Captage de la Louve
- Captage de la Sambuque

L'eau est stockée dans huit réservoirs :

- 3 aux Âmes du purgatoire
- Beauvert
- Garoupe
- Semboules
- 2 aux Terriers

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 407 000 mètres linéaires, soit 407 km., dont 97 km de branchements.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Antibes est **120** points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

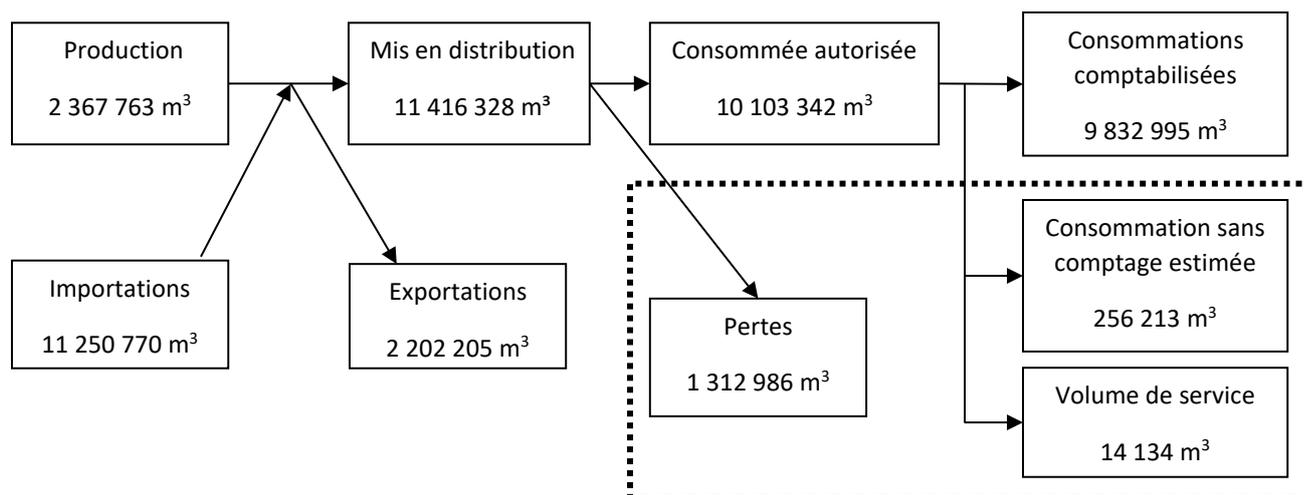
1.2.1.1. Eaux brutes

Veolia a prélevé **2 390 252** m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent **100** % du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Captage de la Louve	Souterraine		2 495 448	828 189	-34,7%
Captage de la Sambuque	Souterraine		1 268 030	1 562 063	-37,4%
Total Antibes	Souterraine		3 763 478	2 390 252	-36,5%

(2) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP. Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)		
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	9 303 648	9 832 995
Volume consommation sans comptage	368 074	256 213
Volume de service	20 614	14 134
Volume consommé autorisé	9 692 336	9 832 995

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **89.5** %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **15.19** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **12.80** m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,78** %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 0,82 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service 18,88 € au 1er janvier 2021

19.52 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022	Au 1 ^{er} janvier 2023
Part du délégataire			
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	18,88	19.52	17,61
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,2711	0,2803	0,3767
Taxes et redevances			
Taxes			
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau			
Prélèvement sur la ressource en eau	0,0555	0,0555	0,0555
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1er janvier 2021 et au 1^{er} janvier 2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

ANTIBES	m ³	Prix au 01/01/2022	Montant au 01/01/2021	Montant au 01/01/2022	N/N-1
Production et distribution de l'eau			58,07	59,82	3,01%
Part délégataire			51,41	53,16	3,40%
Abonnement			18,88	19,52	3,39%
Consommation	120	0,2803	32,53	33,64	3,41%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0555	6,66	6,66	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			57,81	73,29	26,78%
Part délégataire			32,89	33,94	3,19%
Consommation	120	0,2828	32,89	33,94	3,19%
Part collectivité(s)			24,92	39,35	57,91%
Abonnement				9,35	
Consommation	120	0,2500	24,92	30,00	20,39%
Organismes publics et TVA			61,73	63,25	2,46%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	18,00	19,20	6,67%
TVA			10,13	10,45	3,16%
TOTAL € TTC			177,61	196,36	10,56%

* : le prix de l'eau renseigné dans les indicateurs de performance (page 29) se décline comme suit :

Prix Toutes Taxes Comprises : 93,42€ + TVA à 5,5% = 98,55€

Prix au m³ : 98,55/120 = 0,82 €

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 9 722 391 HT €.

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	6 872 467	7 227 737	5,17 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	6 799 995	7 456 190	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	72 472	- 228 453	
Ventes d'eau à d'autres services publics	7 588	- 7 914	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	6 890	548	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	699	- 8 462	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	18	0	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	18	0	
Exploitation du service	6 880 074	7 219 822	4,94 %
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	504 152	515 402	2,23 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	500 010	539 712	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	4 142	- 24 310	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	1 967 466	1 987 167	1,0 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 929 132	2 058 556	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	38 334	- 71 389	
Collectivités et autres organismes publics	2 471 617	2 502 569	1,25 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	270 787	217 662	-19,62 %
Produits accessoires	209 431	186 249	-11,07 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

09/03/23

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	15 113	15 268
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	1 125 392	1 022 689
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	157	0	150	0
Paramètres physico-chimiques	269	33	286	37

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2020 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 88.54%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est 88 %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 3.16/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100%.

Le taux de réclamations 4.29/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2022, le service a accordé 0 demande d'abandon de créances.

Opérations de coopération décentralisée

Bénéficiaire	Montant en €
	0

Hydropolis dessert 2 984 habitants (INSEE 2022) en eau potable au Bar-sur-Loup.

La commune compte 1 548 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 42,41 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,93. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

L'eau est stockée dans quatre réservoirs :

- Terray
- Notre Dame
- Sarrée neuf
- Sarrée vieux

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 36 500 mètres linéaires, soit 36,50 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Le Bar-sur-Loup est 95 points.

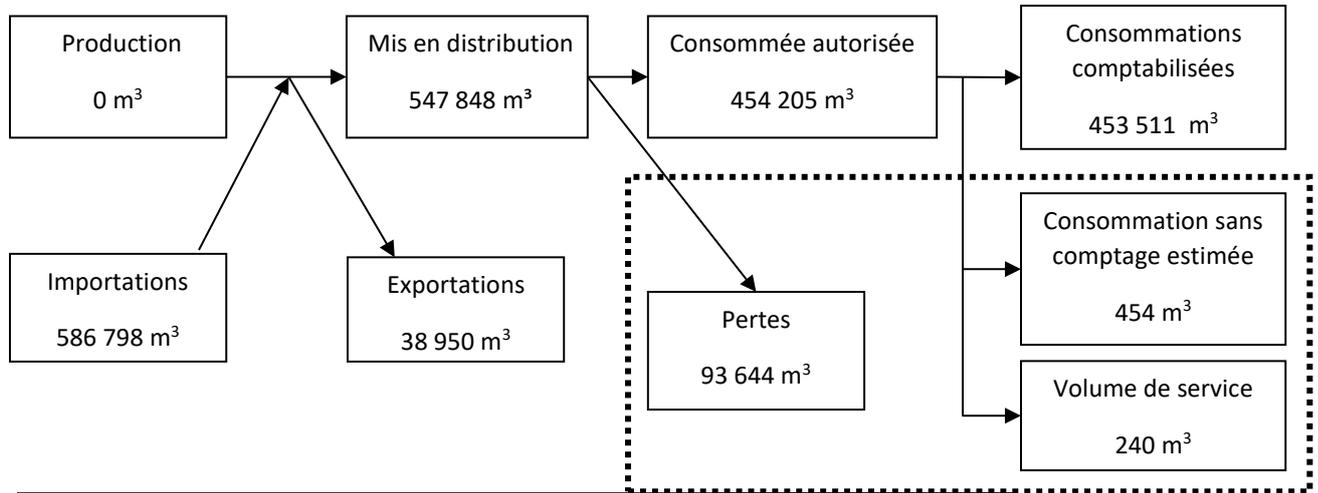
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Bar-sur-Loup est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	492 782	453 511
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	492 782	453 511
Volume consommation sans comptage	682	454
Volume de service	240	240
Volume consommé autorisé	502 963	454 205

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **84** %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **7.1** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **7** m³/j/km.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 1,71 € par m³ pour 120 m³ suite à la correction de la facture 120 m³.

Frais d'accès au service : 45,50 € au 1^{er} janvier 2021

45,50 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	46,42	46,42
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,12	1,16
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	0	0
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,08	0,06
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,06	0,06
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	au 01.01.2022		au 01.01.2023	
	Unitaire	Total	Unitaire	Total
EAU				
HYDROPOLIS				
Partie fixe abonnement	46,42€	46,42€	46,87870€	46,88€
Part proportionnelle consommation				
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	0,3672 €/m ³	11,02€	0,37087 €/m ³	11,13€
Tranche 2 (de 31 à 60 m ³)	0,6631 €/m ³	19,89€	0,66973 €/m ³	20,09€
Tranche 3 (de 61 à 120 m ³)	1,1425 €/m ³	68,55€	1,15393 €/m ³	69,24€
Tranche 4 (de 121 à 300 m ³)	1,4383 €/m ³	0,00€	1,45268 €/m ³	0,00€
Tranche 5 (de 301 à 6000 m ³)	1,6322 €/m ³	0,00€	1,64852 €/m ³	0,00€
Tranche 6 (au delà de 6001 m ³)	0,8977 €/m ³	0,00€	0,90668 €/m ³	0,00€
Sous-total 1		145,88€		147,33€
PART COLLECTIVITE				
Part proportionnelle consommation				
Tranche 1 (jusqu'à 120 m ³)	0,0600 €/m ³	7,20€	0,0500 €/m ³	6,00€
Tranche 2 (au delà de 120 m ³)	0,1300 €/m ³	0,00€	0,1000 €/m ³	0,00€
Sous-total 2		7,20€		6,00€
TOTAL EAU (hors TVA)		153,08€		153,33€
ASSAINISSEMENT				
COLLECTE				
HYDROPOLIS				
Partie fixe abonnement	56,76€	56,76€	57,32595€	57,33€
Part proportionnelle au volume d'eau évacué	0,2040 €/m ³	24,48€	0,20604 €/m ³	24,72€
Sous-total 1		81,24€		82,05€
PART COLLECTIVITE				
Partie fixe abonnement	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
Part proportionnelle au volume d'eau évacué				
Tranche 1 (de 0 à 120 m ³)	0,67000 €/m ³	80,40€	0,67000 €/m ³	80,40€
Tranche 2 (de 121 à 500 m ³)	0,85000 €/m ³	0,00€	0,85000 €/m ³	0,00€
Tranche 3 (au delà de 501 m ³)	1,10000 €/m ³	0,00€	1,10000 €/m ³	0,00€
Sous-total 2		80,40€		80,40€
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)		161,64€		162,45€
TAXES D'ENVIRONNEMENT				
Redevance de Prélèvement	0,0660 €/m ³	7,92€	0,0660 €/m ³	7,92€
Redevance Pollution	0,2800 €/m ³	33,60€	0,2800 €/m ³	33,60€
Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	0,1600 €/m ³	19,20€	0,1600 €/m ³	19,20€
TOTAL TAXES Environnement		60,72€		60,72€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 5,5%)		194,80€		194,85€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 10%)		180,84€		181,65€
TOTAL GÉNÉRAL Hors TVA		375,44€		376,50€
TVA 5.5%		10,70€		10,72€
TVA 10%		18,08€		18,17€
Total TVA		28,79€		28,89€
TOTAL GÉNÉRAL (TTC)		404,23€		405,39€
Prix au m³		3,37€		3,38€

2.2. Les recettes

3. Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 821 449.77 HT €.

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	630 560,69 €
dont	
travaux et contrôles	22 770,50 €
tarification SPL HYDROPOLIS	561 825,91 €
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	119 931,07 €
Redevances Agence de l'eau	93 728,52 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	844 220,27 €

3.1. Les investissements

3.1.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	1 539	1 544
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

3.1.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	290 247	0
Montants des subventions en €		

4. La qualité

4.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	17	0	17	0
Paramètres physico-chimiques	18	0	8	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est 100%.

4.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 3.22/1000 abonnés.

Le taux de réclamations 3.87/1000 abonnés.

5. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

BIOT

Véolia dessert 10 019 habitants (INSEE 2022) en eau potable à Biot.

La commune compte **4 850** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 47.54 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,11. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

2. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Biot, l'eau est stockée dans sept réservoirs :

- 3 aux CLAUSSONNES
- Bois fleuri
- Sarène
- 2 aux Issarts

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 102 000 mètres linéaires, soit 102 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Biot est **110** points.

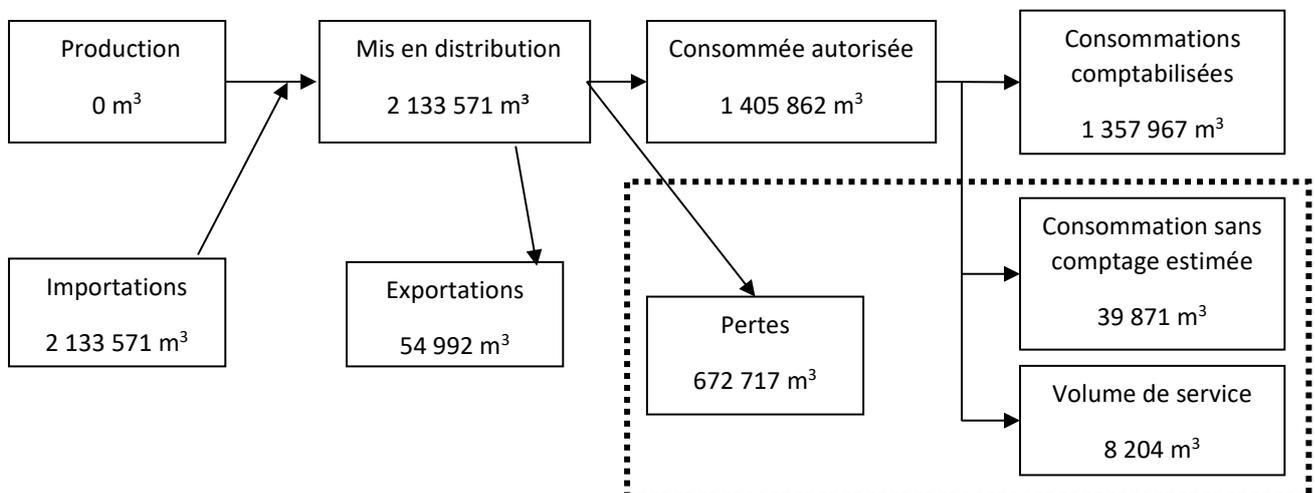
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Biot est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	1 282 896	1 357 967
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	1 282 896	1 357 967
Volume consommation sans comptage	6 601	39 871
Volume de service	39 804	8 004
Volume consommé autorisé	1 329 301	1 405 862

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 68.9 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 19,10 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 17.8 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,19 %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de 2,24 € par m³ pour 120 m³.

Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 86.93 € au 1er janvier 2021

90.68 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	86,93	90,68
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,89	0,92
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,10	0,10
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,060	0,060
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1er janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

BIOT Prix du service de l'eau potable	Volume	Prix Au 01/01/2023	Montant Au 01/01/2022	Montant Au 01/01/2023	N/N-1
Part délégataire			201,74	216,19	7,16%
Abonnement			90,68	97,87	7,93%
Consommation	120	0,9860	111,06	118,32	6,54%
Part collectivité(s)			12,00	12,00	0,00%
Consommation	120	0,1000	12,00	12,00	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Organismes publics			33,60	33,60	0,00%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Total HT			254,54	268,99	5,68%
TVA			14,01	14,79	5,57%
Total TTC			268,55	283,78	5,67%
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3			2,24	2,36	5,36%

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 2 226 617 €.

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	1 638 124	1 714 973	4,69 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 605 623	1 697 287	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	32 501	17 686	
Exploitation du service	1 638 124	1 714 973	4,69 %
Produits : part de la collectivité contractante	120 128	128 024	6,57 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	118 858	126 037	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	1 270	1 987	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	83 686	76 805	-8,22 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	95 120	75 613	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 11 434	1 192	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	286 702	306 815	7,02 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	279 927	296 390	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	6 775	10 424	
Collectivités et autres organismes publics	490 516	511 644	4,31 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	68 089	25 778	NS
Produits accessoires	39 660	39 824	0,41 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

09/03/23

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2021
Nombre total des branchements	3 665	3 672
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	113 383	199 537
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	20	0	21	0
Paramètres physico-chimiques	148	10	68	6

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 91.18%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées 4.12/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est 100 %.

Le taux de réclamations 8.10/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.
0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2022.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

CHATEAUNEUF

Suez dessert **3 750** habitants (INSEE 2022) en eau potable à Châteauneuf-Grasse.

La commune compte **1 971** compteurs abonnés et 1849 abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 43.81 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Châteauneuf-Grasse, l'eau est stockée dans un réservoir :

■ Treille

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 42 162 mètres linéaires, soit 42.2 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Châteauneuf-Grasse est **120** points.

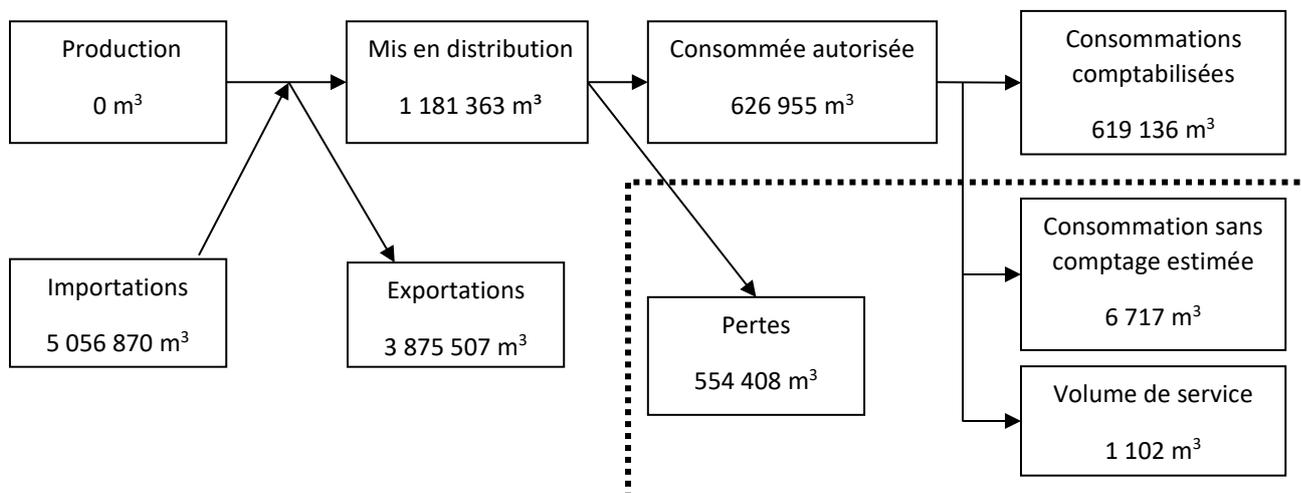
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Châteauneuf-Grasse est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³
Abonnés domestiques (1)		
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	559 501	619 136
Volume consommation sans comptage	931	6 717
Volume de service	1 158	1 102
Volume consommé autorisé	561 516	626 955

(2) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **89,04** %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **36,50** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **35,99** m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,76** %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est 2.54948 € par m³ pour 120 m³ en 2022

Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 99,08 € au 1er janvier 2021

99,08 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	99,08	99,08
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,14	1,14
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,11	0,11
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,15	0,15
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1er janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

• **LA FACTURE TYPE 120 M3**

CHATEAUNEUF EAU	Tableau des évolutions du prix de l'eau			
	au 01.01.2022		au 01.01.2023	Evolution
PART SUEZ Eau France				
- Abonnement (y.c. compteur))	99,08		20,71	-79,1%
- Consommation tranche 1 (120 m ³ /an)	137,39		38,34	
Sous-total 1	236,47		59,05	
PART CASA				
- Consommation tranche 1 (120 m ³ /an)	12,72		12,72	
Sous-total 2	12,72		12,72	
TOTAL EAU (hors TVA)	249,19	€/an	71,77	€/an
soit prix moyen au m ³	2,0766	€/m ³	0,5981	€/m ³
ASSAINISSEMENT				
PART SUEZ Eau France				
- Abonnement	19,28		0	-100,0%
- Consommation (120 m ³ /an)	34,68		28,36	-18,2%
PART CASA				
- Consommation tranche 1 (120 m ³ /an)	12,00		12,00	
- Epuration (120m ³ /an)	100,70		100,704	0,0%
Sous-total 3	166,66		141,06	
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)	166,66	€/an	141,06	€/an
soit prix moyen au m ³	1,3889	€/m ³	1,1755	€/m ³
TAXES D'ENVIRONNEMENT				
- Redevance de prélèvement	7,20		7,20	
- Redevance pollution	33,60		33,60	
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	18,00		19,20	
TOTAL TAXES (hors TVA)	58,80	€/an	60,00	€/an
soit prix moyen au m ³	0,4900	€/m ³	0,5000	€/m ³
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)	289,99	€/an	112,57	€/an
TOTAL GENERAL (hors TVA 10 %)	184,66	€/an	160,26	€/an
soit prix moyen au m ³	3,9554	€/m ³	2,2736	€/m ³
TVA 5.5%	15,95	€/an	6,19	€/an
TVA 10 %	18,47	€/an	16,03	€/an
TOTAL GENERAL (TVA incluse)	509,07	€/an	295,05	€/an
soit prix moyen au m ³	4,2422	€/m ³	2,4588	€/m ³

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 654 773 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation		2022
Détail des produits		
en Euros	2021	2022
TOTAL		666 585
Exploitation du service		561 836
• Partie fixe facturée		78 510
• Partie proportionnelle facturée		220 858
• Variation de la part estimée sur consommations		262 469
Collectivités et autres organismes publics		92 937
• Part Collectivité		27 979
• Redevance prélèvement		13 428
• Redevance pour pollution d'origine domestique		51 529
Travaux attribués à titre exclusif		11 414
• Branchements		11 414
Produits accessoires		398
• Autres produits accessoires		398
<i>Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006</i>		

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	1 832	1 840
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	333 825	44 958
Montants des subventions en €		

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,02

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	13	0	33	0
Paramètres physico-chimiques	6	0	5	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 1.62 /1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100 %.

Le taux de réclamations est de 4.87/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2022.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.



LA COLLE-SUR-LOUP

Véolia dessert 8 208 habitants (INSEE 2022) en eau potable à La Colle-sur-Loup.
La commune compte 3 765 compteurs abonnés avec 3 849 abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 64,15 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,13. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de la Colle-sur-Loup, l'eau est captée en un point :

- Captage du Lauron

Elle est stockée dans trois réservoirs :

- 2 à Puade
- Salettes

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 60 086 mètres linéaires, soit 60 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour La Colle-sur-Loup est 110 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

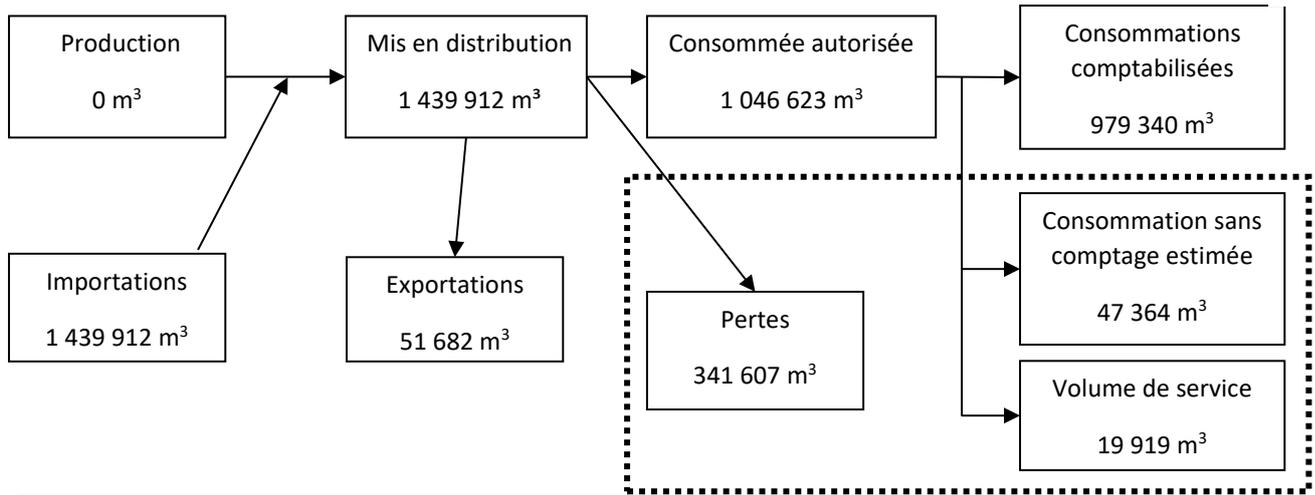
Véolia a prélevé 778 451 m³ d'eau brute pour l'exercice 2021. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé et sont déjà comptabilisés dans les volumes importation.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
source Lauron	Souterraine		778 451	669 461	
Total La Colle-sur-Loup			778 451	669 461	

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)



1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	960 172	979 340
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	960 172	979 340
Volume consommation sans comptage	47 364	47 364
Volume de service	19 922	19 919
Volume consommé autorisé	1 027 458	1 046 623

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **76.1** %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **18.91** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **15.84** m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,11** %.



2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de 1,55 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 27,98 € au 1^{er} janvier 2021

29,98 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm Y compris location du compteur	27,98	29,98
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,74	0,79
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,07	0,07
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,07	0,07
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28



Les tarifs applicables au 1er janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

LA COLLE SUR LOUP	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			142,27	152,47	7,17%
Part délégataire			125,47	135,67	8,13%
Abonnement			29,98	32,43	8,17%
Consommation	120	0,8603	95,49	103,24	8,12%
Part collectivité(s)			7,20	7,20	0,00%
Consommation	120	0,0600	7,20	7,20	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0800	9,60	9,60	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			250,60	250,60	0,00%
Part collectivité(s)			250,60	250,60	0,00%
Abonnement			42,60	42,60	0,00%
Consommation	120	1,7333	208,00	208,00	0,00%
Organismes publics et TVA			62,49	63,04	0,88%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2800	33,60	33,60	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	19,20	19,20	0,00%
TVA			9,69	10,24	5,68%
TOTAL € TTC			455,36	466,11	2,36%

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 1 320 818 €.

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	875 944	949 796	8,43 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	838 178	911 744	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	37 767	38 053	
Exploitation du service	875 944	949 796	8,43 %
Produits : part de la collectivité contractante	77 989	68 932	-11,61 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	75 872	87 370	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	2 117	- 18 439	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	62 863	81 942	30,35 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	60 813	75 556	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	2 049	6 386	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	222 561	220 148	-1,08 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	211 515	221 599	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	11 046	- 1 451	
Collectivités et autres organismes publics	363 413	371 022	2,09 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	37 397	26 017	-30,43 %
Produits accessoires	49 359	51 217	3,76 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

08/03/23

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.



2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	3 334	3 368
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €		
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	20	0	20	0
Paramètres physico-chimiques	141	13	61	2

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 96,72%.



3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 4.68/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100 %.

Le taux de réclamations est de 11,01/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

OPIO

Suez dessert **2 452** habitants (INSEE 2022) en eau potable à Opio.

La commune compte **1 336** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 34,8 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 1,9. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

2. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune d'Opio, l'eau est stockée dans un réservoir :

- Collet de gaveau

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 36 700 mètres linéaires, soit 36,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Opio est **120** points.

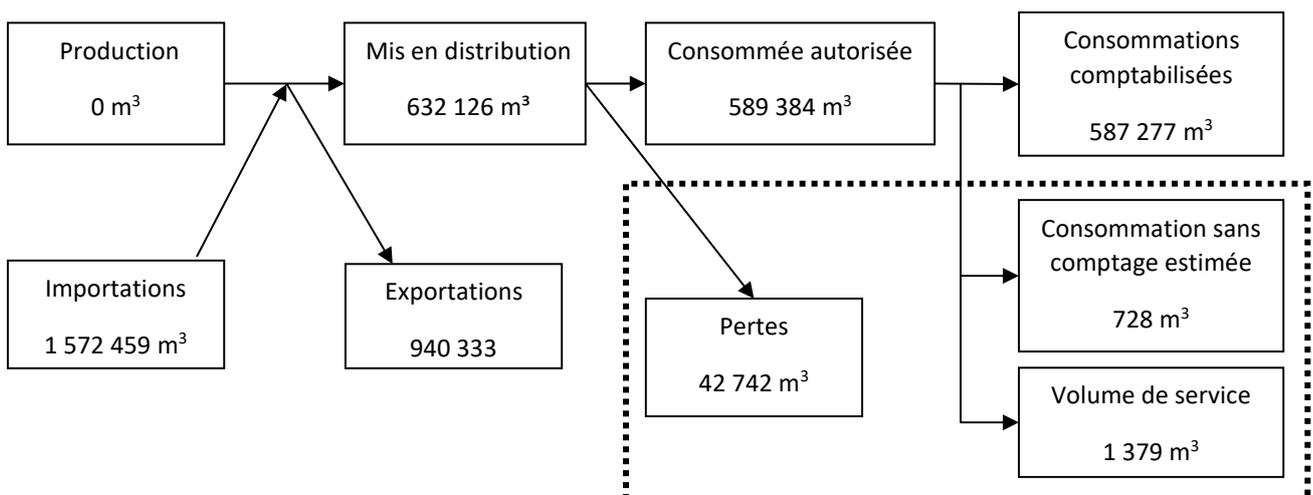
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune d'Opio est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	507 106	587 277
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	502 534	581 244
Volume consommation sans comptage	728	728
Volume de service	1 308	1 379
Volume consommé autorisé	509 142	589 384

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 97,28 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 3,35 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 3,19 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,15 %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de **0,87** € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : **72,60** € au 1er janvier 2021

17,50 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	75,51	17,50
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,65	0,27
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,08	0,08
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,055	0,055
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1er janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

- **LE TARIF**

Le tarif			
Détail prix eau	01/01/2022	01/01/2023	N+1/N (%)
Montant HT part fixe délégataire et collectivité (€/an/abonné)	17,5	20,05	14,6%
Montant HT part proportionnelle délégataire et collectivité (€/an/m ³)	0,3462	0,3855	11,4%
Taux de la partie fixe du service (%)	29,64%	30,24%	2,0%
Prix TTC au m ³ pour 120 m ³	0,87253	0,91	4,3%
Prix HT au m ³ pour 120 m ³	0,82703	0,86258	4,3%

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 720 516 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2022			
Détail des produits			
en Euros	2021	2022	Ecart en %
TOTAL	37 375	759 781	
Exploitation du service	37 368	523 089	
• Partie fixe facturée	0	86 856	
• Partie proportionnelle facturée	0	331 268	
• Variation de la part estimée sur consommations	37 368	104 945	
Collectivités et autres organismes publics	0	197 447	-
• Part Collectivité	0	80 508	
• Redevance prélèvement	0	17 353	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	0	99 586	
Travaux attribués à titre exclusif	0	33 435	-
• Branchements	0	33 435	
Produits accessoires	7	5 829	
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	0	0	
• Autres produits accessoires	7	5 829	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	1 220	1 254
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	114 221	165 056
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021
Microbiologie	8	0	7	0
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 2.99/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100%.

Le taux de réclamations est de 3.74/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

✚ Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2022.

✚ Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

ROQUEFORT-LES-PINS

Véolia dessert 7 378 habitants (INSEE 2022) en eau potable à Roquefort-les-pins.

La commune compte 3 462 compteurs abonnés, avec 3 554 abonnés

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 37,53 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,07. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Roquefort-les-pins, l'eau est captée dans la source des Noyers :

- Captage des Noyers

L'eau est stockée dans trois réservoirs :

- Foulon
- Pibou
- Romanil

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 94 715 mètres linéaires, soit 94,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Roquefort-les-pins est 110 points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

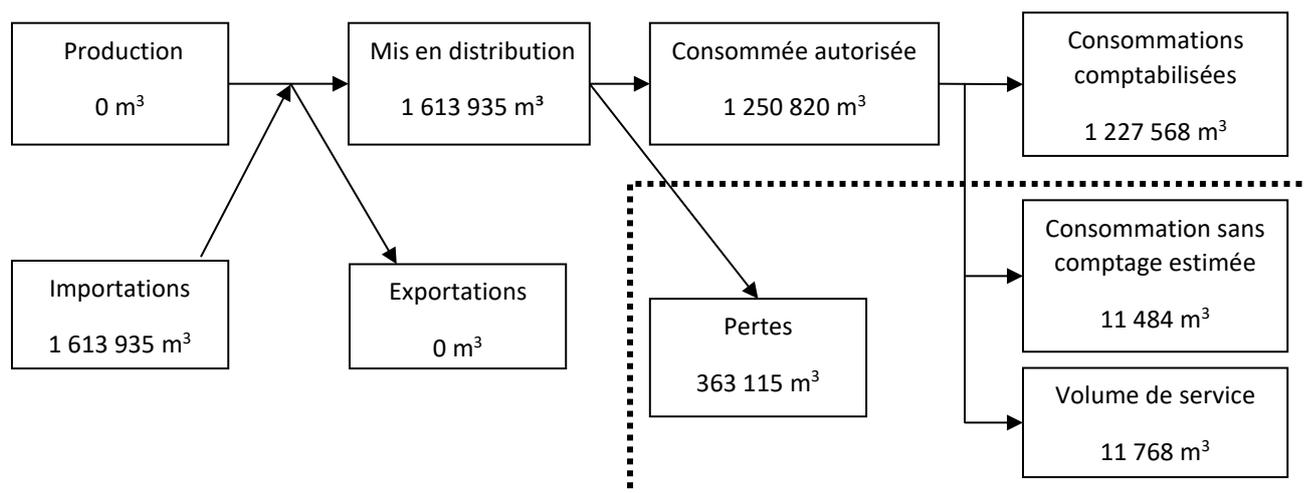
1.2.1.1. Eaux brutes

Véolia a prélevé 0 m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent 100% du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³
source Noyers	Souterraine		216 549	271 113	0
Total Roquefort-les-pins			216 549	271 113	0

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	1 153 104	1 227 568
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	1 153 104	1 227 568
Volume consommation sans comptage	16 434	11 484
Volume de service	26 612	11 768
Volume consommé autorisé	1 196 150	1 250 820

(3) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **75,7** %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **12,27** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **11,60** m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,15** %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de 2,17 € par m³ pour 120 m³.

Les tarifs applicables sont les suivants :

Frais d'accès au service : 59,79 € au 1er janvier 2021

63,08 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm Y compris location du compteur	47,60	50,89
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,94	0,99
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	12,19	12,19
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,22	0,22
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,07	0,07
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1er janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

ROQUEFORT LES PINS	m ³	Prix au 01/01/2023	Montant au 01/01/2022	Montant au 01/01/2023	N/N-1
Production et distribution de l'eau			213,16	231,97	8,82%
Part délégataire			168,57	187,38	11,16%
Abonnement			50,89	56,57	11,16%
Consommation	120	1,0901	117,68	130,81	11,16%
Part collectivité(s)			38,59	38,59	0,00%
Abonnement			12,19	12,19	0,00%
Consommation	120	0,2200	26,40	26,40	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0500	6,00	6,00	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			120,61	228,70	86,6 %
Part collectivité(s)			120,61	228,70	86,6 %
Abonnement			0,00	18,70	-
Consommation	120	1,7500	120,61	210,00	74,1 %
Organismes publics et TVA			80,36	69,336	13,7%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,2805	33,60	33,66	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,1600	19,20	19,20	0,00%
TVA			27,56	16,53	-40,0%
TOTAL € TTC			414,13	529,99	28,00 %

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 2 116 900 €.

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Racettes liées à la facturation du service	1 249 965	1 416 935	13,36 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 211 277	1 245 488	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	38 688	171 447	
Exploitation du service	1 249 965	1 416 935	13,36 %
Produits : part de la collectivité contractante	309 364	316 829	2,41 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	304 474	287 084	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	4 890	29 745	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	62 745	59 051	-5,89 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	66 696	52 069	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 3 951	6 983	
Redevance de lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	320 585	324 085	1,09 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	312 123	287 460	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	8 461	36 625	
Collectivités et autres organismes publics	692 694	699 965	1,05 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	89 755	64 514	-28,12 %
Produits accessoires	29 376	28 670	-2,40 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

09/03/23

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	2 918	2 918
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	77 151	48 133
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	24	0	19	0
Paramètres physico-chimiques	67	20	44	12

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 72.73%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 7,38/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100 %.

Le taux de réclamations est de 15,61/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

LE ROURET

Suez dessert **4 219** habitants (INSEE 2022) en eau potable au Rouret.

La commune compte **1 911** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 45,82 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,21. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune du Rouret, l'eau est stockée dans trois réservoirs :

- Aire vieille
- Castellet
- Castellaras

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 41 700 mètres linéaires, soit 41,7 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Le Rouret est **120** points.

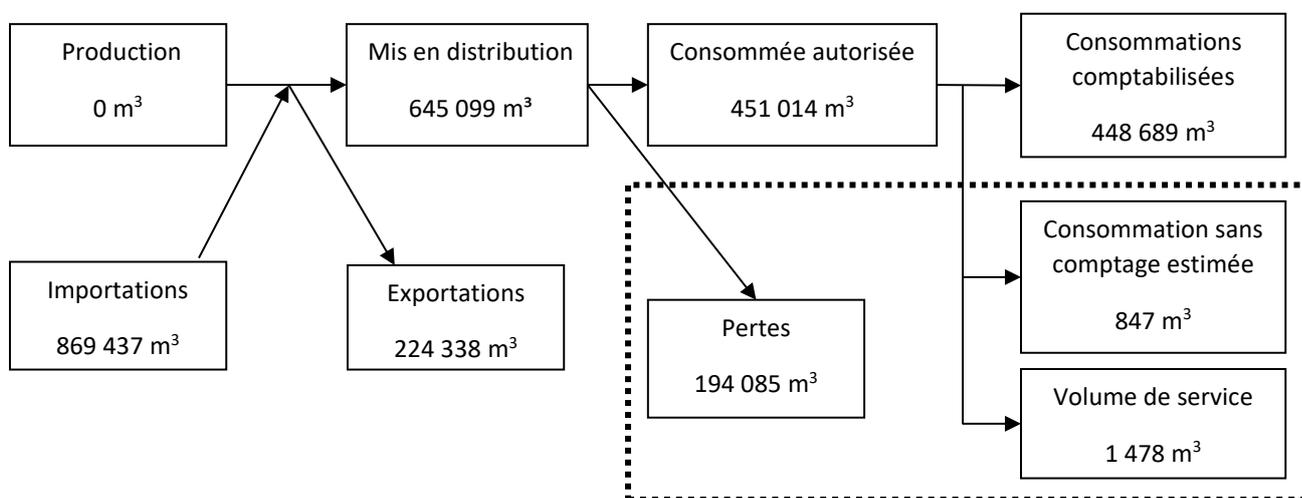
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune du Rouret est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	435 291	448 689
Abonnés non domestiques	0	0
Total vendu aux abonnés	435 291	448 689
Volume consommation sans comptage	812	847
Volume de service	49 418	1 478
Volume consommé autorisé	485 521	451 014

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 77,68 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 12,90 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 12,75 m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,12 %.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de 2,53 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 68,97 € au 1er janvier 2021

71,32 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	51,74	54,09
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	1,22	1,32
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	17,23	17,23
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,14	0,14
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,06	0,06
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

LE ROURET		Tableau des évolutions du prix de l'eau			
EAU	au 01.01.2022	au 01.01.2023	Evolution		
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement (y.c. compteur))	54,09	59,3			
- Consommation (120 m ³ /an)	158,712	168,34			
Sous-total 1	212,80	227,64			7,0%
PART CASA					
- Abonnement	17,23	17,23			
- Consommation (120 m ³ /an)	16,80	16,8			
Sous-total 2	34,03	34,03			
TOTAL EAU (hors TVA)	246,83	€ /an	261,67	€ /an	6,0%
soit prix moyen au m ³	2,0569	€	2,1806	€	
ASSAINISSEMENT					
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement	66,65	69,11			
- Consommation (120 m ³ /an)	47,69	49,66			
Epuration station des Bouillides					
- Epuration station des Bouillides (tranche 0 à 30 m ³)	11,86	13,47			
- Epuration station des Bouillides (tranche 31 à 120 m ³)	39,15	44,44			
Sous-total 3	165,35	176,68			6,8%
PART CASA					
- Abonnement	3,25	3,25			
- Consommation (120 m ³ /an)	36,00	36			
Sous-total 4	39,25	39,25			0,0%
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)	204,60	€ /an	215,93	€ /an	5,5%
soit prix moyen au m ³	1,7050	€	1,7994	€	
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
- Redevance de prélèvement	7,20	7,2			
- Redevance pollution	33,60	33,6			
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	19,20	19,2			
TOTAL TAXES (hors TVA)	60,00	€ /an	60,00	€ /an	0,0%
soit prix moyen au m ³	0,5000	€	0,5000	€	
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)	287,63	€ /an	302,47	€ /an	5,2%
TOTAL GENERAL (hors TVA 10 %)	223,80	€ /an	235,13	€ /an	
soit prix moyen au m ³	4,2619	€	4,4800	€	
TVA 5,5%	15,82	€ /an	16,64	€ /an	
TVA 10 %	22,38		23,51		
TOTAL GENERAL (TVA incluse)	549,63	€ /an	577,74	€ /an	5,1%
soit prix moyen au m ³	4,5803	€	4,8145	€	

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2021 : 1 101 941 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation		2022	
Détail des produits			
en Euros	2021	2022	Ecart en %
TOTAL	1 027 957	1 131 403	10,1%
Exploitation du service	773 815	866 183	11,9%
+ Partie fixe facturée	119 768	136 034	
+ Partie proportionnelle facturée	649 490	715 627	
+ Variation de la part estimée sur consommations	4 557	14 522	
Collectivités et autres organismes publics	230 509	235 758	2,3%
+ Part Collectivité	92 607	94 762	
+ Redevance prélèvement	25 135	25 685	
+ Redevance pour pollution d'origine domestique	112 867	115 311	
Travaux attribués à titre exclusif	13 957	19 617	40,6%
+ Branchements	13 957	19 617	
Produits accessoires	9 676	9 845	1,7%
+ Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	1 511	858	
+ Autres produits accessoires	8 165	8 987	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	2 037	1 902
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	143 764	145 919
Montants des subventions en €		

2.4. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	11	0	10	0
Paramètres physico-chimiques	2	0	1	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 100%.

2.5. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 2,09/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 100 %.

Le taux de réclamations est de 8,37/1000 abonnés.

3. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.
0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2021.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en places dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

Hydropolis dessert 14 040 habitants (INSEE2022) en eau potable à Valbonne.

La commune compte 5 180 compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 47,31 abonnés/km au 31 décembre 2022.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,71. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Valbonne, l'eau est stockée dans trois réservoirs :

- Peyrebelle
- Roberte
- Tameye

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 109 500 mètres linéaires, soit 109,5 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Valbonne est 95 points.

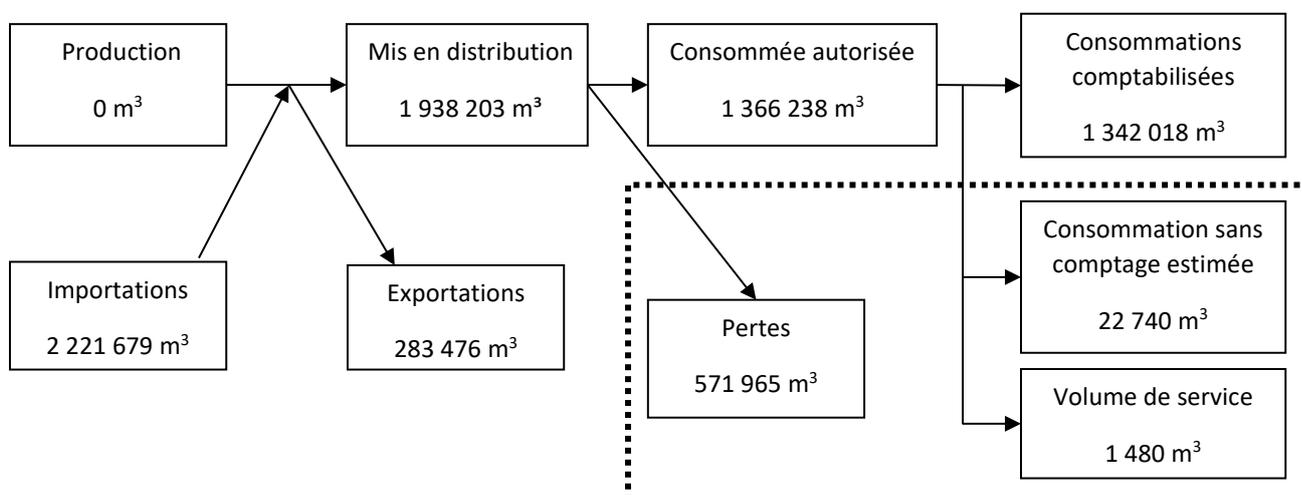
1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

L'eau alimentant la commune de Valbonne est importée à 100%.

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)		
Abonnés non domestiques		
Total vendu aux abonnés	1 364 362	1 342 018
Volume consommation sans comptage	18 763	22 740
Volume de service	1 580	1 480
Volume consommé autorisé	1 384 705	1 366 238

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de 74,3 %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de 14,9 m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de 14,3 m³/j/km.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de 1,37€ par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 32,88 € au 1^{er} janvier 2021

33.54 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) abonnement DN 15mm y compris location du compteur	32,88	33.54
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,56	0,57
Part de la collectivité		
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,16	0,16
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,07	0,07
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	au 01.01.2022		au 01.01.2023	
	Unitaire	Total	Unitaire	Total
EAU				
HYDROPOLIS				
Partie fixe abonnement	33,54€	33,54€	33,87360€	33,87€
Part proportionnelle consommation				
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	0,3264 €/m ³	9,79€	0,32968 €/m ³	9,89€
Tranche 2 (de 31 à 120 m ³)	0,5713 €/m ³	51,41€	0,57701 €/m ³	51,93€
Tranche 3 (de 121 à 500 m ³)	0,9997 €/m ³	0,00€	1,00989 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (au dela de 501 m ³)	1,1221 €/m ³	0,00€	1,13332 €/m ³	0,00€
Sous-total 1		94,75€		95,69€
PART COLLECTIVITE				
Part proportionnelle consommation				
Tranche 1 (jusqu'à 120 m ³)	0,1600 €/m ³	19,20€	0,16000 €/m ³	19,20€
Tranche 2 (au dela de 121 m ³)	0,2800 €/m ³	0,00€	0,28000 €/m ³	0,00€
Sous-total 2		19,20€		19,20€
TOTAL EAU (hors TVA)		113,95€		114,89€
ASSAINISSEMENT				
COLLECTE				
HYDROPOLIS				
Partie fixe abonnement	33,17€	33,17€	33,50536€	33,51€
Part proportionnelle au volume d'eau évacué				
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	0,2856 €/m ³	8,57€	0,28846 €/m ³	8,65€
Tranche 2 (de 31 à 120 m ³)	0,3368 €/m ³	30,30€	0,33998 €/m ³	30,60€
Tranche 3 (de 121 à 500 m ³)	0,4080 €/m ³	0,00€	0,41218 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (au dela de 501 m ³)	0,4692 €/m ³	0,00€	0,47389 €/m ³	0,00€
Sous-Total collecte HYDROPOLIS		72,04€		72,76€
PART COLLECTIVITE				
Part proportionnelle au volume d'eau évacué				
Tranche 1 (jusqu'à 120 m ³)	0,4000 €/m ³	48,00€	0,40000 €/m ³	48,00€
Tranche 2 (au dela de 120 m ³)	0,4300 €/m ³	0,00€	0,43000 €/m ³	0,00€
Sous-total collecte collectivité		48,00€		48,00€
Sous-total collecte		120,04€		120,76€
TRAITEMENT				
PART LYONNAISE DES EAUX				
Part proportionnelle au volume d'eau évacué				
Tranche 1 (jusqu'à 30 m ³)	0,3954 €/m ³	11,86€	0,44890 €/m ³	13,47€
Tranche 2 (de 31 à 120 m ³)	0,4350 €/m ³	39,15€	0,49380 €/m ³	44,44€
Tranche 3 (de 121 à 500 m ³)	0,7790 €/m ³	0,00€	0,99050 €/m ³	0,00€
Tranche 4 (au dela de 501 m ³)	0,8108 €/m ³	0,00€	1,03060 €/m ³	0,00€
Sous-Total traitement		51,01€		57,91€
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)		171,05€		178,66€
TAXES D'ENVIRONNEMENT				
Redevance de Prélèvement	0,0680 €/m ³	7,92€	0,06800 €/m ³	7,92€
Redevance Pollution	0,2800 €/m ³	33,80€	0,28000 €/m ³	33,80€
Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	0,1600 €/m ³	19,20€	0,16000 €/m ³	19,20€
TOTAL TAXES Environnement		60,72€		60,72€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 5,5%)		155,47€		156,41€
TOTAL GÉNÉRAL (hors TVA 10%)		190,25€		197,86€
TOTAL GÉNÉRAL Hors TVA		345,72€		354,28€
TVA 5.5%		8,55€		8,60€
TVA 10%		19,03€		19,79€
Total TVA		27,58€		28,39€
TOTAL GÉNÉRAL (TTC)		373,30€		382,67€
Prix au m³		3,11€		3,19€

2.2. Les investissements

2.2.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	4 943	4 957
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

2.2.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en € par le délégataire	215 811	99 154
Par la CASA (renouvellement route de Nice diam 200mm)	180 989	
Montants des subventions en €		

2.2.3. Recettes

Le total des recettes de ventes d'eau au 31 décembre 2022 s'élève à : 2 335 413,49 €

Le compte annuel de résultats d'exploitation de 2022 est explicité ci-dessous.

	Eau
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	2 308 612,28 €
dont	
travaux et contrôles	88 334,75 €
tarification SPL HYDROPOLIS	1 865 954,95 €
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	206 935,93 €
Redevances Agence de l'eau	469 459,49 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 985 007,70 €

3. La qualité



3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	101	0	101	0
Paramètres physico-chimiques	123	0	46	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 100%.

3.2. La qualité du service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 1,75/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est

Le taux de réclamations est de 3,47/1000 abonnés.

4. Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créances.

0 € a été abandonné et/ou versé à un fond de solidarité pour l'année 2022.

Opérations de coopération décentralisée

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
	0

VILLENEUVE-LOUBET

Suez dessert **16 588** habitants (INSEE 2022) en eau potable à Villeneuve-Loubet.

La commune compte **5 972** compteurs abonnés.

La densité linéaire d'abonnés, c'est-à-dire le nombre d'abonnés par kilomètre de réseau hors branchement, est de 56,66 abonnés/km au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants par abonné est de 2,78. Ce nombre est calculé en rapportant la population desservie au nombre d'abonnés.

1. Le service

1.1. Le patrimoine

Sur la commune de Villeneuve-Loubet, l'eau est captée à six points :

- 6 puits aux Ferrayonnes

L'eau est stockée dans quatre réservoirs :

- Bas service la Baou
- Haut service Fenouillère
- Hauts de Vaugrenier
- Vaugrenier

Les réseaux de distribution d'eau potable s'étendent sur 105 257 mètres linéaires, soit 105,2 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour Villeneuve-Loubet est **116** points.

1.2. L'eau à disposition des usagers

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

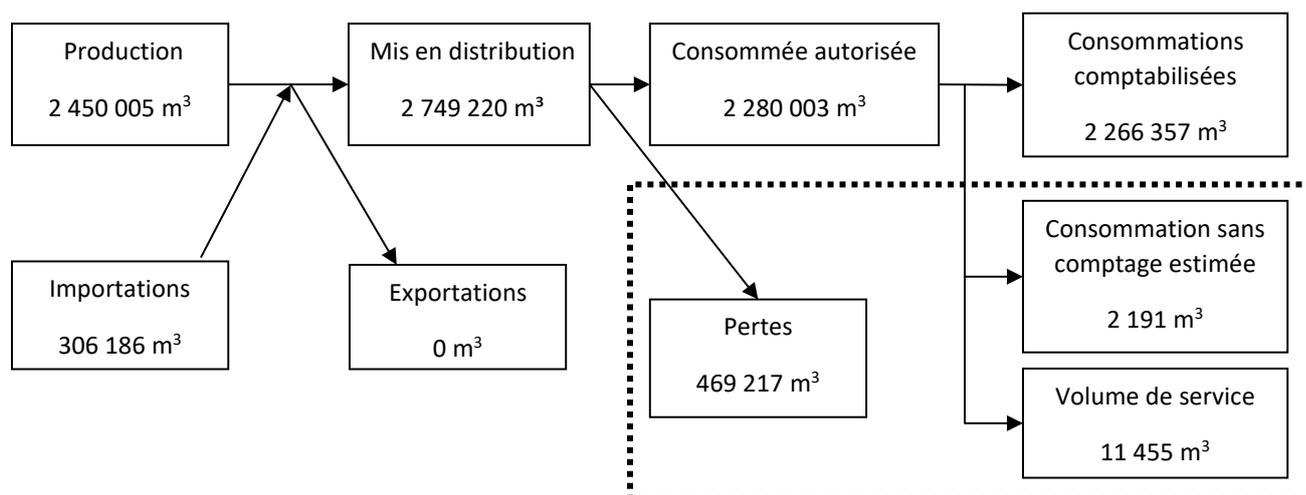
1.2.1.1. Eaux brutes

Suez a prélevé **2 450 005** m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent **100%** du volume prélevé.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2022 en m ³	Variation en %
Forage Ferrayonnes	Souterraine		2 580 043	2 450 005	
Total Villeneuve-Loubet			2 580 043	2 450 005	

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

1.2.1.2. Eaux traitées



Acheteurs	Volumes vendus durant L'exercice 2021 en m ³	Volumes vendus durant L'exercice 2022 en m ³
Abonnés domestiques (1)	2 131 189	2 199 809
Abonnés non domestiques	56 692	66 548
Total vendu aux abonnés	2 187 881	2 199 809
Volume consommation sans comptage	2 177	2 191
Volume de service	19 482	11 455
Volume consommé autorisé	2 209 540	2 280 003

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

1.2.2. Les indicateurs de performance du réseau

Le rendement du réseau de distribution est de **82,93** %.

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **12,58** m³/j/km.

L'indice linéaire des pertes en réseau est de **12,23** m³/j/km.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,09** %.

2 Le prix

2.1. Le tarif

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

Le prix TTC du service de l'eau potable est de 1,39 € par m³ pour 120 m³.

Frais d'accès au service : 23,92 € au 1er janvier 2021

25,22 € au 1^{er} janvier 2022

Tarif	Au 1 ^{er} janvier 2021	Au 1 ^{er} janvier 2022
Part du délégataire		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an) Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	13,76	15
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,65	0,70
Part de la collectivité		
Part fixe distribution de l'eau (€ HT/an)	9,96	10,22
Part proportionnelle distribution de l'eau (€ HT/m ³)	0,08	0,08
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'eau		
Prélèvement sur la ressource en eau	0,05	0,05
Pollution domestique (Agence de l'Eau) (€/m ³)	0,28	0,28

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 et au 1^{er} janvier 2023 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

VILLENEUVE-LOUBET		Tableau des évolutions du prix de l'eau			
EAU	au 01.01.2022	au 01.01.2023	Evolution		
PART SUEZ Eau France					
- Abonnement	15,00	15,78			
- Consommation (120 m ³ /an)					
- Consommation 0 à 60 m ³	35,44	37,25			
- Consommation (60 à 85 m ³)	15,22	16			
- Consommation (85 à 120 m ³)	33,29	34,99			
Sous-total 1	98,94	€ /an	104,02	€ /an	5,13%
PART COMMUNALE					
- Abonnement	10,22	10,86			
- Consommation (120 m ³ /an)					
- Consommation 0 à 60 m ³	4,41	4,69			
- Consommation (60 à 85 m ³)	2,04	2,17			
- Consommation (85 à 120 m ³)	3,00	3,19			
Sous-total 2	19,68	€ /an	20,91	€ /an	6,27%
TOTAL EAU (hors TVA)	118,62		124,93		5,32%
soit prix moyen au m ³	0,9885	€ /m ³	1,0411	€ /m ³	
ASSAINISSEMENT					
PART COMMUNALE					
- Abonnement (par compteur)	29,00	29			
- Consommation (120 m ³ /an)	172,80	172,8			
Sous-total 3	201,80		201,80		
TOTAL ASSAINISSEMENT (hors TVA)	201,80	€ /an	201,80	€ /an	0,00%
soit prix moyen au m ³	1,6817	€ /m ³	1,6817	€ /m ³	
TAXES D'ENVIRONNEMENT					
- Redevance de prélèvement	6,00	6			
- Redevance pollution	33,60	33,6			
- Redevance Modernisation Réseaux de Collecte	19,20	19,2			
TOTAL TAXES	58,80	€ /an	58,80	€ /an	0,00%
soit prix moyen au m ³	0,4900	€ /m ³	0,4900	€ /m ³	
TOTAL GENERAL (hors TVA 5,5 %)	158,22	€ /an	164,53	€ /an	3,99%
Exonéré	221,00	€ /an	221,00	€ /an	
soit prix moyen au m ³	3,1602	€ /m ³	3,2128	€ /m ³	
TVA 5,5%	8,7020	€ /an	9,0492	€ /an	
TOTAL GENERAL (TVA incluse)	387,92	€ /an	394,58	€ /an	1,72%
soit prix moyen au m ³	3,2327	€ /m ³	3,2882	€ /m ³	

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 2 958 907 €.

Compte annuel de résultat de l'exploitation		2022	
Détail des produits			
en Euros	2021	2022	Ecart en %
TOTAL	2 615 887	3 076 287	17,6%
Exploitation du service	1 582 846	2 114 905	33,6%
• Partie fixe facturée	171 719	180 191	
• Partie proportionnelle facturée	1 722 476	1 842 556	
• Variation de la part estimée sur consommations	-311 663	82 187	
• Autres produits (incendie, matières de vidange...)	314	-30	
Collectivités et autres organismes publics	857 052	844 002	-2,7%
• Part Collectivité	278 113	278 648	
• Redevance prélèvement	100 618	89 603	
• Redevance pour pollution d'origine domestique	488 320	465 751	
Travaux attribués à titre exclusif	121 795	72 847	-40,2%
• Branchements	121 785	72 847	
Produits accessoires	44 195	44 533	0,8%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	1 723	2 577	
• Autres produits accessoires	42 472	41 955	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

2.3. Les investissements

2.3.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2021	Exercice 2022
Nombre total des branchements	5 157	5 157
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0%	0%
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0%	0%

2.3.2. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	32 889	234 195
Montants des subventions en €		

3 La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	43	0	49	0
Paramètres physico-chimiques	17	0	16	0

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2021 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 100%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est de **80** %.

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est de 0,67/1000 abonnés.

Le délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service est de 1 jour ouvrable.

Le taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés est de 96,4 %.

Le taux de réclamations est de 10,4/1000 abonnés.

4 Les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

Pour l'année 2022, le service a reçu 1 demandes d'abandon de créances.

39,64 € ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité pour l'année 202.

Opérations de coopération décentralisée

Bénéficiaire	Montant en €
1	39,64

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

ADDUCTION EAU POTABLE RIVE DROITE DU VAR

4.1.1.1. Le service

1.1. Le patrimoine

L'eau est captée à deux points :

- Captage du Loubet
- Captage de Saint Laurent du Var

L'eau est stockée dans deux réservoirs :

- Âmes du purgatoire
- Issarts

Les réseaux d'adduction d'eau potable s'étendent sur 53 000 mètres linéaires, soit 53 km.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est **100** points.

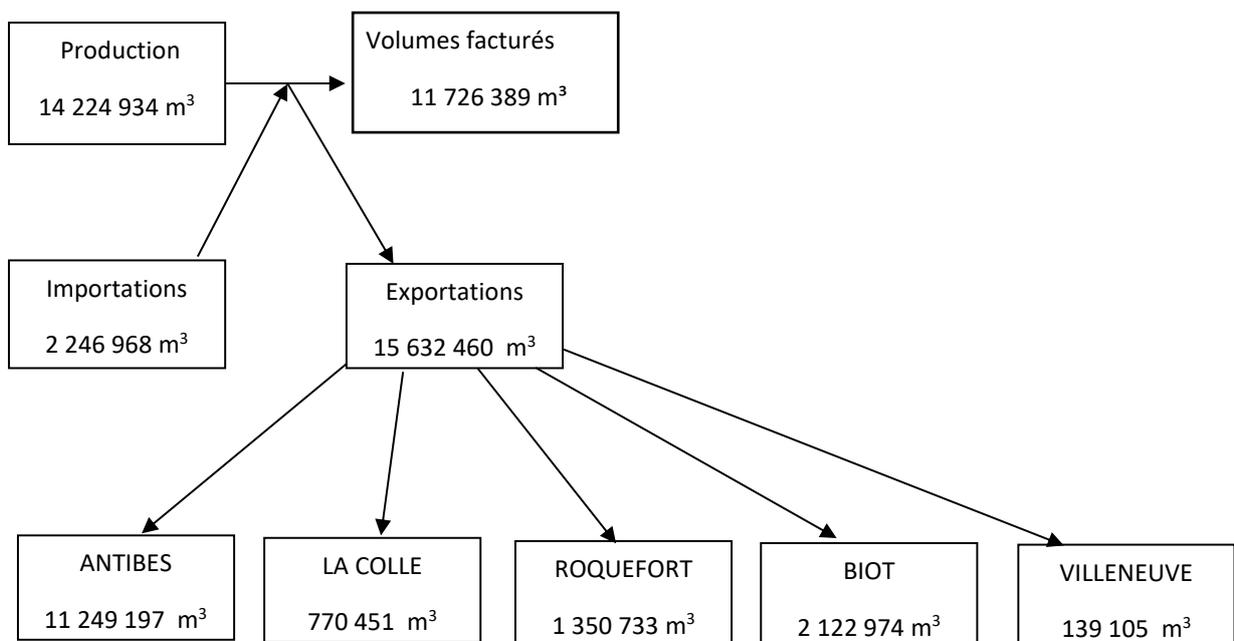
1.2. L'eau à disposition

1.2.1. Les volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable

1.2.1.1. Eaux brutes

Véolia a prélevé **14 224 934** m³ d'eau brute pour l'exercice 2022. Les eaux souterraines représentent **100%** du volume prélevé.

1.2.1.2. Eaux traitées



La synthèse des volumes facturés est présentée ci-dessous :

En m ³	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ANTIBES**	9 447 170	10 610 040	7 895 480	8 545 533	7 662 887	8 160 162
BIOT**	1 336 730	703 372	703 475	1 819 769	1 821 773	2 022 980
LA COLLE SUR LOUP*	66 030	186 097	57 270	495 279	408 512	664 826
ROQUEFORT LES PINS*	378 994	749 058	459 354	287 222	1 018 591	878 421
VILLENEUVE LOUBET-BDL	0	0	0	1 157	0	0
CAGNES SUR MER	0	0	0	28 810	0	0
CGE LAURON	61 793	0	0	0	0	0
TOTAL	11 290 717	12 248 567	9 115 579	11 177 770	10 959 805	11 726 389

* Selon l'accord tripartite entre le SILRDV, la Colle sur Loup et Roquefort les Pins, les volumes issus du SILRDV consommés par la Colle sont, sous certaines conditions, facturés à Roquefort.

** Pour Biot et Antibes, les volumes indiqués depuis 2015 sont le solde des volumes entrants et sortants entre ces 2 communes et le SILRDV. Jusqu'en Juillet 2014 et la signature d'une convention tripartite entre le SILRDV, Biot et Antibes, les volumes transitant par Antibes pour alimenter Biot étaient déduits des volumes d'Antibes et facturés directement à Biot, ce qui n'est plus le cas depuis le 1^{ER} Janvier 2015 (la totalité des volumes livrés à Antibes, y compris ceux destinés à Biot, sont facturés par le SILRDV à Antibes) : ceci explique l'augmentation, d'une part, des volumes facturés à Antibes entre 2015 et 2014, et la baisse concomitante des volumes facturés à Biot – ceci, alors que les volumes livrés par le SILRDV pour les besoins d'Antibes (c'est-à-dire au-delà des capacités propres de production de la commune) ont diminué.

2. Le prix

2.1. Le tarif

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 sont :

	PART DELEGATAIRE		PART SYNDICALE	
	PF ANNUELLE Année 2022	PART VARIABLE	PF ANNUELLE Année 2022	PART VARIABLE
Antibes	375 853,96	0,1105 € /m3 au 01/01/2022	125 000,00	0,0490 € /m3 au 01/01/2022
Biot	72 906,20		30 000,00	
La Colle sur Loup	25 416,20		15 000,00	
Roquefort Les Pins	65 859,56		15 000,00	
Villeneuve Loubet	0,00		0,00	
TOTAL	540 035,92		185 000,00	

2.2. Les recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31 décembre 2022 : 3 819 377 €.

LIBELLE	2021	2022	Ecart %
Ventes d'eau à d'autres services publics	1 749 626	2 274 538	30,0 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 779 214	2 194 463	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 29 588	80 075	
Exploitation du service	1 749 626	2 274 538	30,0 %
Produits : part de la collectivité contractante	718 118	890 746	24,04 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	736 087	866 514	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 17 969	24 232	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	371 262	654 094	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	388 277	631 148	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 17 015	22 946	
Collectivités et autres organismes publics	1 089 380	1 544 839	41,81 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

09/03/23

2.3. Les investissements

2.3.1. Montants financiers

	Exercice 2021	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire en €	90 065	124 745
Montants des subventions en €		

3. La qualité

3.1. La qualité de l'eau

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2021	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2022	Nombre de prélèvements non-conformes Exercice 2022
Microbiologie	30	0	25	0
Paramètres physico-chimiques	30	0	27	2

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie en 2022 est de 100%.

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne le paramètre physico-chimique est de 92,59%.

3.2. La qualité du service

L'indice d'avancement de protection de la ressource est de **80**%.